LA LIBERTÉ

60¢

Volume 76 n° 44 Saint-Boniface, du 26 janvier au 1er février 1990



Les médicaments qui tuent

Certains médicaments peuvent devenir des drogues. Pour lutter contre l'abus, le gouvernement provincial renforce les contrôles.
Lire page 17.



La route du jazz

Même si le jazz n'est pas roi à Winnipeg, quelques restaurants lui réservent une petite place. Laurent Roy nous guide.
Lire page 12.

Laurent Roy.

Ski de fond: le sport d'hiver

Les conseils d'un spécialiste pour débuter au ski de fond. Pas alternatif ou patinage? Où skier en ville?
Lire page 16.

Trois caisses en forme

Trois caisses populaires ont tenu leur assemblée annuelle ces derniers jours: Saint-Malo, La Broquerie et Laurier.
Lire pages 8 et 9.

Citation de la semaine

«Un chanteur, c'est comme un athlète».

Le baryton Gaetan Laperrière est l'une des vedettes du nouvel opéra présenté à Winnipeg: Cosi Fan Tutte. Il livre ses secrets pour garder la bonne voix.
Lire page 12.

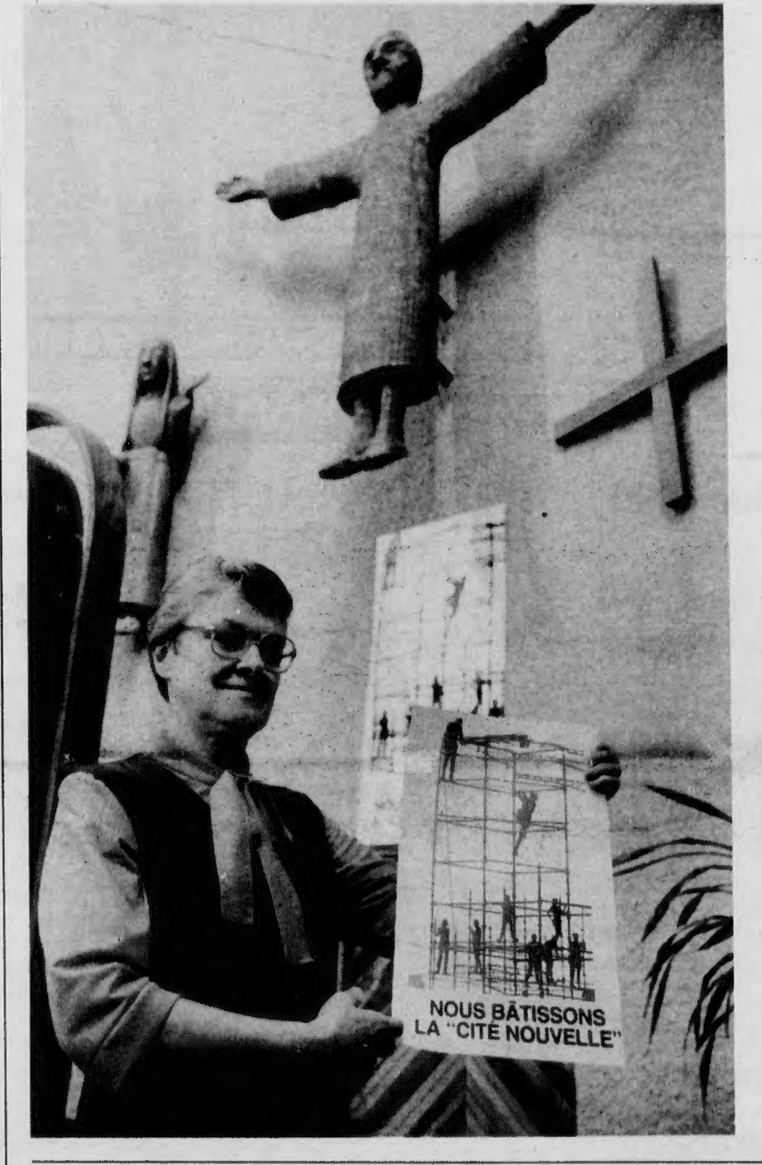


photo: Bernard Bocquel

La «Cité Nouvelle» en chantier

Des projets concrets pour rajeunir la paroisse Cathédrale sont en train d'être organisés à Saint-Boniface. Objectif: obtenir un plus grand engagement des laïcs.

Soeur Fernande Vermette, m.o., (à gauche) est l'un des moteurs de cette entreprise ambitieuse qui touche déjà des centaines de personnes.

Voir page 5.

Duhamel appuie Jean Chrétien

Le député fédéral de Saint-Boniface est l'un de la trentaine de députés libéraux qui voteront Chrétien le 23 juin au congrès de la chefferie libérale à Calgary. Ronald Duhamel donne 3 raisons pour son choix.

Voir page 5.

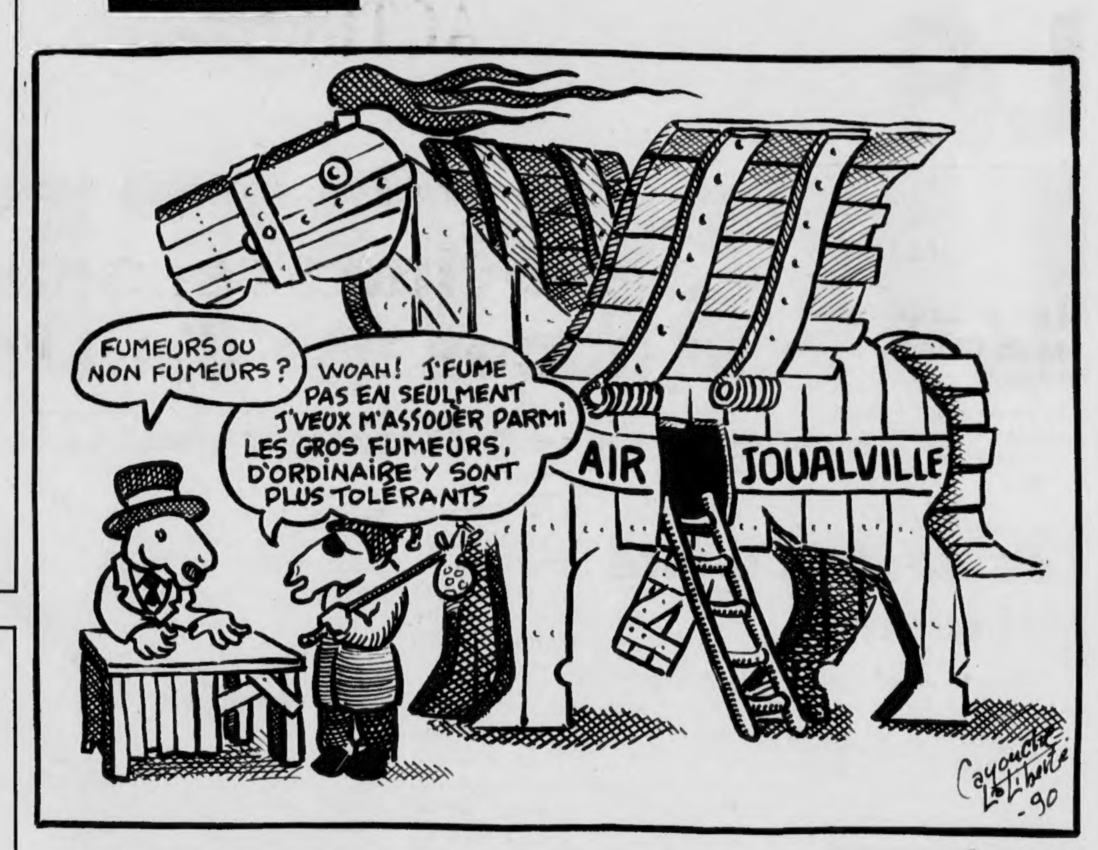


Jean Chrétien, candidat à la chefferie libérale.

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée, 383, boulevard Provencher, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Téléphone: (204) 237-4823
Télécopieur: (204) 231-1998.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.
Heures de bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Où est Brian Mulroney? Page 4.

CULTUREL

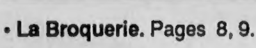
SPORTS

SOCIÉTÉ

Bernard Desgagné, expert en ski de fond. Page 16.



Le MANITOBA de A à Z



Au Canada

Les priorités de Jean Chrétien

Pour l'instant, à cause de sa position résolument anti-Meech, Jean Chrétien est le candidat à la chefferie libérale qui se démarque le plus: «Le pays ne survivra pas si les Canadiens de langue française ne sont pas confortables partout au pays et les Canadiens de langue anglaise au Québec».

Jean Chrétien estime que le vrai thème de sa campagne est le besoin de leadership pour faire redécouvrir les valeurs qui unissent les Canadiens.. Parmi ses autres priorités: l'environnement, le développement économique régional, l'éducation et la formation professionnelle.

Les Acadiens disent oui à Meech

Après de longues hésitations, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick est arrivée à la conclusion qu'il valait mieux accepter l'accord du lac Meech dans sa forme actuelle, que de se priver indéfiniment de la présence du Québec à la table constitutionnelle. La Société franco-manitobaine prendra une position définitive sur Meech le 6 février.

Les Caisses acadiennes avec Desjardins

Après les fédérations des caisses populaires de l'Ontario et du Manitoba, c'est maintenant au tour des caisses acadiennes de s'affilier au Mouvement Desjardins. La Fédération acadienne représente 87 caisses, qui totalisent 200 000 membres et un actif d'un milliard.

Chute du logement au Manitoba

Au Manitoba, le nombre total de mises en chantier en 1989 a chuté en bas de 5 000 logements, soit le plus bas niveau depuis la récession de 1982. Par rapport à 1988, il s'agit d'une baisse de 25%. Explications: taux hypothécaires élevés, faible confiance des consommateurs, forte émigration vers d'autres provinces et surabondance d'appartements à Winnipeg.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

L'aide financière n'est plus qu'une question de temps

La province reconnaît la nécessité d'un refuge pour femmes battues

Les responsables de la future Maison Thérésa (refuge pour femmes battues) rencontreront bientôt le Secrétariat d'État. Objectif: trouver de l'argent en attendant l'aide promise par la province.

La participation du gouvernement provincial au financement de la future Maison Thérésa est essentiel. Le fédéral a accepté de verser 300 000$ pour l'achat du refuge si la province paye les coûts d'opération, évalués à 225 000$ par an.

Ce n'est qu'une question de temps avant que la province s'engage financièrement. Du moins s'il faut accepter la parole de Gary Filmon. Le premier ministre, lors d'une rencontre avec des représentants de la future Maison Thérésa le 10 janvier, a indiqué que les femmes francophones étaient devenues une priorité.

Précision du président du conseil d'administration de la future Maison Thérésa, Alfred Bérard: «Gary Filmon a accepté que le besoin était là. Il sait que les services offerts aux femmes battues francophones ne sont pas adéquats. Il a garanti que la prochaine extension de lits sera accordée aux francophones».

Mais quand? Cette année? L'année prochaine? Rien n'est sûr. C'est pourquoi les responsables du projet ont décidé de gagner du temps en frappant à la porte du Secrétariat d'État, avec l'idée d'obtenir un financement intérimaire pour la Maison Thérésa.

«On verra bien ce que nous dira le Secrétariat d'État. Mais chose certaine, il ne faut pas paniquer. Le refuge Osborne House a nécessité trois ans pour être établi. En étant optimiste, on peut espérer que la Maison Thérésa verra le jour d'ici un an, un an et demi», ajoute Alfred Bérard. (*)

La future Maison Thérésa aura une douzaine de lits, pour accueillir mères et enfants qui cherchent refuge. Elle emploiera 4 personnes (une coordonnatrice, une secrétaire et deux conseillères).

Bernard BOCQUEL

(*) Les autres membres du conseil d'administration de la Maison Thérésa sont: Claudette Savard, Gérard Rodrigue, Jacqueline Fortier, Cécile Rémillard-Beaudry, le Dr Nicole Caron-Boulet, Gilbert Gariépy, Sr Fernande Vermette, Me Radha Curpen.

La coordonnatrice temporaire est Sylvie Ross. Elle a été embauchée en décembre pour trois mois.

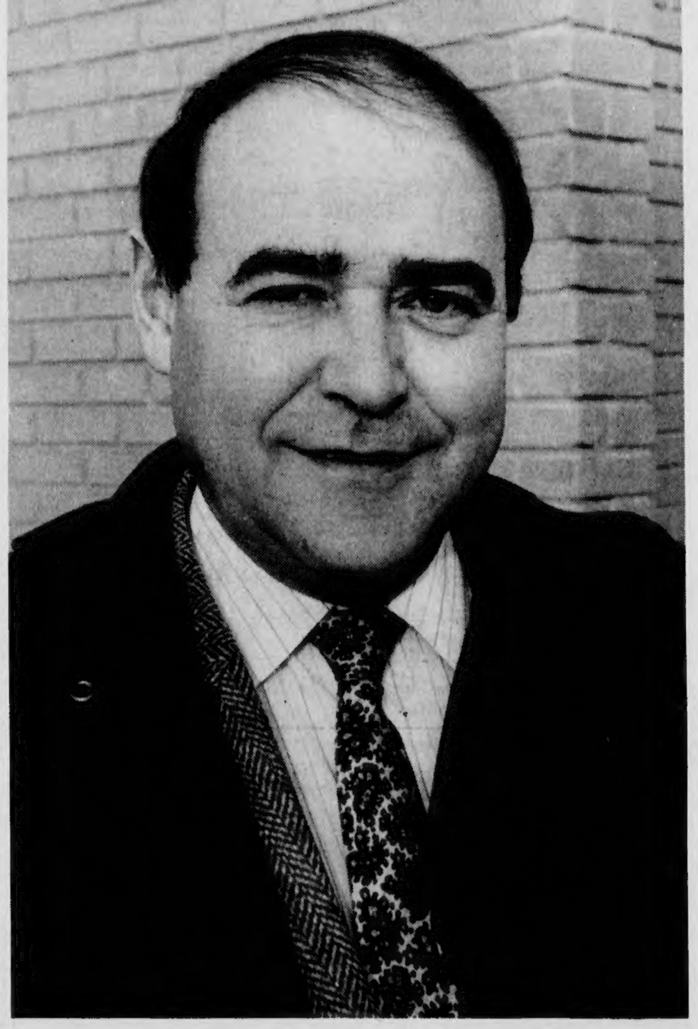


photo: Bernard Bocquel

Alfred Bérard, président du conseil d'administration de la future Maison Thérésa (refuge pour femmes battues).

«Gary Filmon a reconnu que les services bilingues offerts par Osborne House ne sont pas adéquats. C'est prouvé que les femmes francophones n'iront pas là. Elles veulent rester dans leur milieu où elles sont à l'aise».

TACHÉ

Baisse de constructions résidentielles dans Taché en 89

Le nombre de constructions de nouvelles maisons dans la municipalité de Taché était à la baisse en 1989. Une tendance qui pourrait s'accentuer en 1990.

60 nouvelles maisons ont été construites dans la municipalité de Taché en 1989. En 1988, il y avait eu 78 nouvelles constructions dans la municipalité qui comprend les villages de Lorette et Landmark.

«Il y a eu une diminution importante, surtout durant la deuxième partie de l'année 1989», souligne Émile Laurin, secrétaire-trésorier de la municipalité de Taché. «Il est très possible que cette tendance se poursuive en 1990».

«Le marché immobilier dans la municipalité de Taché suit pas mal les tendances du marché de Winnipeg», ajoute Émile Laurin. «Si c'est tranquille à Winnipeg, c'est pas mal tranquille chez nous».

«La taxe fédérale sur les produits et services prévue pour 1991 pourrait encourager le monde de construire en 1990», soupçonne le secrétaire-trésorier de la municipalité de Taché. «A part de cela, tout indique que le marché immobilier n'est pas aussi actif que par le passé».

L.C.

On attend Brian Mulroney

Pour le meilleur ou pour le pire, un sentiment de frustration commence à pourrir l'atmosphère au Canada. Et le premier ministre du Canada n'est certainement pas étranger à ce malaise.

Quand les affaires constitutionnelles vont plutôt mal, le réflexe normal est de se tourner vers le plus haut responsable politique du pays, dont on attend qu'il exerce un leadership à la hauteur des défis. Pourtant, depuis des mois, Brian Mulroney est littéralement absent du devant de la scène, que commence à occuper les Jean Chrétien et autres Bill Vander Zalm.

Or les Canadiens sont en droit d'obtenir un sens clair de direction dans les domaines constitutionnel et économique de la part du premier ministre. Mais ils doivent se contenter des assurances des seconds couteaux:

Lowell Murray tente toujours de concilier l'inconciliable pour sauver l'entente du lac Meech; John Crosbie assure que le fédéral ne laissera pas tomber les Maritimes; Michael Wilson affirme que son prochain budget ne provoquera pas de récession.

Quant aux autres ministres, c'est à peine s'ils existent encore. Pourquoi devraient-ils se mouiller, se mettre la tête en avant si leur patron, le premier ministre du Canada, n'a plus donné de conférence de presse formelle depuis des années?

Il est grand temps que les experts médiatiques de Brian Mulroney lui façonnent une image de patron sûr de lui, histoire d'éviter la cacophonie dans laquelle s'enfonce le pays. En effet, dans un pays fédéral, il est essentiel que le chef de l'exécutif apparaisse clairement aux commandes, de sorte qu'il devienne un point de passage obligé des débats en cristallisant les opinions.

ÉDITORIAL

Qu'il suffise de penser à Trudeau: les débats constitutionnels du début des années 80 s'axaient autour de sa vision du pays, parce que les gens savaient que Pierre Trudeau défendait ses idées. Résultat: les discussions étaient certes âpres, mais avaient le mérite de permettre aux Canadiens intéressés d'avoir la conviction que le débat de fond n'était pas escamoté. Tout était bien plus clair: on était pro-Trudeau ou anti-Trudeau, un phénomène dont le premier ministre libéral semblait s'accomoder.

Aujourd'hui, alors que le débat constitutionnel s'enlise, on dirait qu'il n'y a plus que des pro-Meech et des anti-Meech ou, si l'on veut, des pro-Québec et des anti-Québec. Une situation terriblement malsaine.

Comme rien n'indique que les accès de rhétorique donneront des résultats positifs d'ici le 23 juin 90, la date fatidique pour la ratification de Meech, il incombe au premier ministre du Canada d'exercer son leadership le plus tôt possible.

À lui de tirer les conclusions qui s'imposent et de reprendre l'initiative constitutionnelle en énonçant clairement sa conception du fédéralisme canadien.

Et pour que cette démarche soit vraiment efficace, il faudrait toutefois que Brian Mulroney accepte pleinement son rôle clé, comme Trudeau l'avait fait, pour que les Canadiens puissent se situer par rapport à lui, pour éviter au pays le désagréable sentiment d'un enlisement, d'un manque de direction, réel ou non.

Une telle initiative serait, pour Brian Mulroney, un test ultime de leadership et de crédibilité.

Bernard BOCQUEL

Poursuivre la lutte

M. le rédacteur,

Le 7 décembre dernier, j'arrivais à Montréal. En plein drame! La veille, un homme venait de tuer, à bout portant, quatorze femmes, à l'école Polytechnique de l'Université de Montréal.

Face à cet événement, les réactions des hommes et des femmes étaient parfois nettement différentes. Chez les hommes: la honte et la culpabilité d'être hommes (à cause de la violence et de la haine à l'égard des femmes qui animent encore plusieurs d'entre eux), le blâme («ces femmes qui n'étaient pas à leur place n'ont eu que ce qu'elles méritaient»), l'indifférence (banal meurtre par un être ordinaire, momentanément «dérangé»).

Chez les femmes, des sentiments généralisés de peur, d'horreur et de rage dominaient. Mais aussi une grande détermination à poursuivre, de plus belle, la lutte afin que les femmes cessent d'être violentées, dominées et humiliées; qu'elles aient, partout et en toutes occasions, la liberté de choix et d'action.

De cette lutte à finir pour l'égalité, j'en suis. Plus que jamais.

Louise Larivière
Winnipeg
janvier 1990

LETTRES

Meech: les garanties constitutionnelles des minorités sont écrites dans le sable

M. le rédacteur,

Tel qu'il est rédigé, le document constitutionnel de l'Entente du Lac Meech mérite le débat qu'il suscite en matière de droits linguistiques. Même si le texte s'applique à toutes les provinces également, il n'affecte pas les francophones hors Québec de la même manière parce que l'enchâssement de leurs droits linguistiques varie selon la constitution de chaque province. Par conséquent, on n'a pas à se surprendre si l'enthousiasme des francophones vis à vis l'entente varie d'une province à l'autre.

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont des droits constitutionnels sur papier et dans leur vie quotidienne. Les Acadiens des autres provinces maritimes n'en ont pas. Il en est de même pour les francophones de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Les Francos-Manitobains ont le droit constitutionnel de parler français à la Législature et dans les cours et celui de voir promulguer les lois de la province dans les deux langues.

Or, on sait que l'Entente du Lac Meech veut trancher les questions linguistiques d'une façon définitive. Le document propose de protéger les droits linguistiques déjà enchâssés dans les constitutions canadienne et provinciales. Pour les francophones des provinces qui n'ont pas de droits déjà enchâssés, ça veut dire quoi au juste? On s'inquiète de la réponse.

Ce sera la première fois que l'on définit dans notre constitution la notion de la dualité canadienne. Mais, tout en désignant les législatures, le parlement et les gouvernements fédéral et provinciaux comme protecteurs de cette caractéristique fondamentale, on s'empresse de leur donner une porte de sortie.

L'article 2.4 peut servir de clause dérogatoire perpétuelle, bénissant l'inaction ou les lenteurs du Parlement du Canada et des législatures des provinces à donner un souffle de vie à cette notion nouvellement enchâssée. Les garanties constitutionnelles des minorités linguistiques sont écrites dans le sable.

En plus, il est spécifié que les futures modifications constitutionnelles en matière de langue exigeront l'unanimité des législatures, de la Chambre des communes et du Sénat, article 9.(41)f. C'est peu dire! S'il se trouvait à l'avenir un gouvernement fédéral désireux de se donner le rôle de promouvoir activement la dualité canadienne, n'importe lequel des douze intervenants pourrait empêcher une modification constitutionnelle. Avant Meech, le gouvernement fédéral avait au moins les coudées franches.

C'est ce «coulage dans le ciment» qui fait que certaines associations provinciales de francophones soupèsent leur appui à l'Entente du lac Meech. Comme francophones, nous voulons la protection et le promotion de la langue française partout au Canada, y compris au Québec, mais faut-il pour cela risquer, comme minorité linguistique, de s'exclure à tout jamais de l'échiquier constitutionnel?

Lucille Blanchette
Saint-Boniface
le 19 janvier

Lettre ouverte de Neil Gaudry

L'Honorable Glen M. Findlay
Ministre
Société de Téléphone du Manitoba

M. le ministre,

Suite à notre brève conversation d'hier, je vous fais parvenir une copie de la correspondance que j'ai reçue; correspondance annonçant la création d'un nouveau logo pour commémorer le 82e anniversaire de la création de la Société de Téléphone du Manitoba.

Comme vous pouvez le remarquer, la lettre et le dépliant sont rédigés en anglais seulement et ce malgré la nouvelle politique des services en français telle que déposée à la chambre le 6 novembre 1989 par l'honorable premier ministre.

La Société de Téléphone du Manitoba est le troisième organisme mentionné à l'article 11 du document pré-cité, comme étant une des sociétés de la Couronne concernée par ces nouvelles politiques.

Une célébration, un anniversaire, la création d'un nouveau logo, sont là des événements qui se planifient judicieusement et à l'avance.

Il est donc plus que regrettable que le gouvernement ne puisse avoir plus d'harmonie entre ses paroles et ses actions, sans parler du manque total de coordination d'un ministère à l'autre.

L'ardeur si évidente du gouvernement à conserver une telle lenteur à produire les services en français au sein de l'administration publique provinciale soulève un bon nombre de questions, dont une visant directement la crédibilité du gouvernement dans sa capacité de transformer ses promesses en résultats..

Je vous demande donc de bien vouloir m'indiquer, dans les plus brefs délais, les mesures prévues par votre ministère en vue d'assurer la publication en français du 82e anniversaire de la Société de Téléphone et du lancement du nouveau logo de la compagnie.

Il est évident qu'une version bilingue est moins onéreuse que deux publications à version unilingue française et unilingue anglaise, mais je dois vous l'admettre, on apprend par nos erreurs.

J'aimerais néanmoins féliciter la Société de Téléphone du Manitoba pour la célébration de ses 82 années d'existence.

Neil Gaudry
Député
Saint-Boniface
le 19 janvier 1990

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

«Cité Nouvelle» envisage un autre blitz en mai

Des projets concrets pour rajeunir la Cathédrale



photo: Bernard Bocquel

Fernande Vermette, m.o., responsable de la pastorale de la rue. «Pour nous, c'est important de savoir quand de nouvelles familles s'installent dans la paroisse».

L'opération «Cité Nouvelle», lancée voilà 3 mois pour rajeunir la paroisse Cathédrale, avance à «petit train, mais bon train», assure Fernande Vermette, m.o., responsable de la pastorale de la rue.

«Cité Nouvelle» veut répondre aux besoins, intérêts, et désirs d'entraide des quelque 500 paroissiens qui ont rempli un questionnaire à l'occasion d'une vaste campagne de porte à porte conduite fin octobre dernier. 80 volontaires avaient frappé à un millier de portes.

285 personnes ont offert leurs services dans de multiples domaines: écrire à la machine, faire des appels téléphoniques, visiter des personnes âgées ou malades, apporter la communion à domicile, parrainer des couples fiancés...

375 personnes ont soumis une demande d'aide. Au coeur des demandes: apprendre à améliorer la communication (relations entre conjoints; parents-enfants...).

Commentaire de soeur Fernande Vermette, revenue au Manitoba après avoir effectué 7 années de pastorale à Hull: «On remarque un grand problème d'isolement, des gens ont besoin d'arrêter de se sentir seuls, de connaître leurs voisins».

Parmi les quelques projets concrets en route, notons le «Projet Sérénité», qui touche une quarantaine de personnes voulant prier, partager et s'appuyer mutuellement, et dont s'occupe Jeanne Boucher, m.o.

En février et mars, Fernande Vermette va coordonner un projet d'initiation à la Bible, qui implique une vingtaine de personnes. Par ailleurs, à la demande d'une quarantaine de personnes, des livres religieux en français devraient être bientôt disponibles à la Cathédrale (vente, prêt, échange).

«Si ça fonctionne bien au mois de février et mars, on a l'intention d'organiser un autre blitz en mai dans un autre secteur de la paroisse», indique la responsable de la pastorale de la rue.

Puis Fernande Vermette confie que son «rêve» pour 1990 est «la mise sur pied d'un Conseil paroissial de pastorale de 9 personnes élues par la communauté pour devenir les grands responsables de différents secteurs: liturgie, éducation des adultes, loisirs, financement, jeunes, aînés, célébrations, sacrements, communication».

Comme elle le soulignait à La Liberté l'automne dernier, Fernande Vermette a «l'espérance que «Cité Nouvelle» va transformer la communauté paroissiale. Il faut une foi qui se traduit dans le quotidien, pas simplement une foi de banc d'église. Aller à l'église n'est qu'un moyen pour nourrir sa foi, pour ensuite aller la vivre».

Toute personne qui aimerait participer à l'un des projets de «Cité Nouvelle» peut contacter Fernande Vermette au 233-7287 ou Germaine Malo, responsable de la pastorale des aînés et des malades à la Cathédrale au 233-7304.

Bernard BOCQUEL

Ronald Duhamel, co-président de la campagne Chrétien au Manitoba

Le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, est l'un des deux présidents parlementaires chargés d'organiser la campagne de Jean Chrétien au Manitoba pour la course au leadership libéral (1).


Jean Chrétien en 88 à Saint-Boniface

Ronald Duhamel a reconnu avoir définitivement opté pour Jean Chrétien «assez récemment», après avoir discuté avec chacun des candidats pressentis. Pourquoi Jean Chrétien? Pour 3 raisons principales, répond le critique libéral en matière d'éducation.

«D'abord, Jean Chrétien a de l'expérience dans le domaine gouvernemental. Je vois cela comme un grand atout. De plus, il a la volonté d'être le porte-parole de tous les Canadiens, de l'Est comme de l'Ouest».

«Pas seulement les francophones et les anglophones d'ailleurs, mais aussi les néo-canadiens et les autochtones. C'est un homme qui connaît à fond le pays et qui est sensible aux besoins de toutes les régions, même les plus petites».

«Troisièmement, la position de Jean Chrétien à propos du lac Meech me paraît responsable et sensible aux préoccupations des différentes parties».

L.G.

(1) Le 2e co-président parlementaire de la campagne de Jean Chrétien au Manitoba est Rey Pagtakhan, député fédéral de Winnipeg nord. Le Comité Chrétien pour le Manitoba comprend 25 personnes, dont Allison Molgat, co-présidente, les avocats Jean-Paul Boily, Marc Monnin et Carole Sharp, et le député de Wolseley Harold Taylor.

80 000$ pour préparer un «plan de développement global»

Que veut la communauté? Réponse à la mi-mai

D'ici la mi-mai, un «plan de planification et de développement global de la communauté» devrait être rédigé. Le document servira de base de discussions pour la négociation d'une entente Canada-Manitoba-Communauté.

Un «Comité de planification provincial» a déjà réuni toute une série de projets concrets obtenus suite à des consultations de nombreuses organisations franco-manitobaines.

Ce «Comité de planification provincial» vient de recevoir une subvention de 80 000$ du Secrétariat d'État pour engager une nouvelle phase de consultation de la communauté.

Quatre personnes seront embauchées «pour vérifier auprès des gens les projets déjà soumis, pour obtenir leur input et faire les réajustements nécessaires pour qu'ils répondent bien aux besoins», précise Cécile Berard, directrice générale de la SFM.

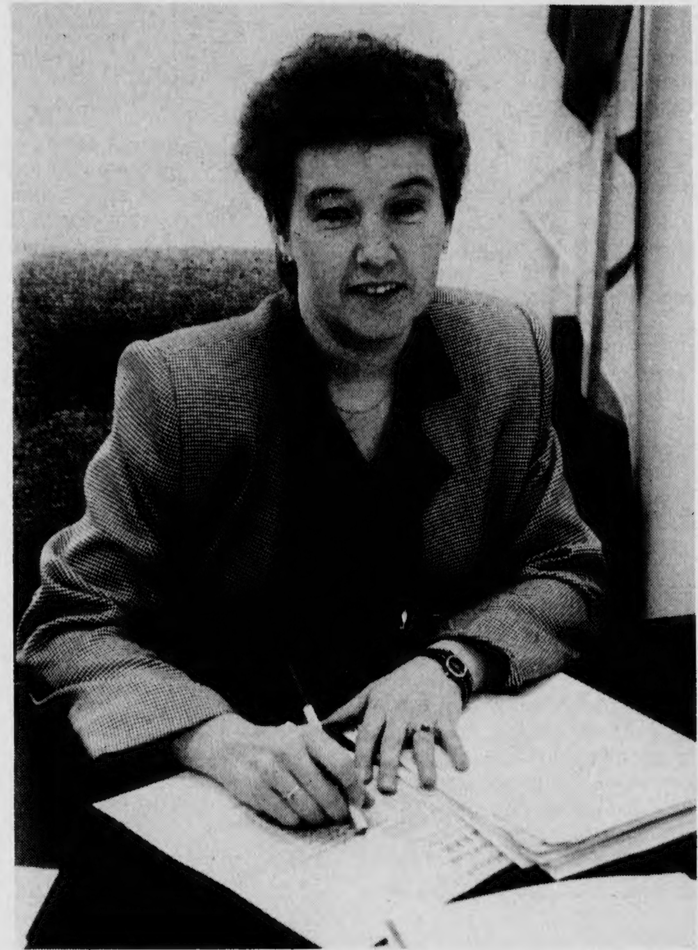
«49 communautés ont été identifiées. Les vérifications se feront aussi dans des communautés éloignées, comme Le Pas, Brandon, Thompson». Le travail commencera d'ici le 12 février.

10 ou 15 ans

Autre précision de la directrice générale: «Tous les secteurs d'activités seront inclus, comme les services de santé par exemple. Les plans seront axés sur l'action, car on s'en va chercher des solutions. Le plan global de développement sera valable pour 10 ou 15 ans».

Ensuite, une fois le rapport final rédigé à la mi-mai (par Gérard Gagnon), le «Comité de planification provincial» voudra chercher de l'argent des gouvernements provincial, mais surtout fédéral, pour mettre les projets identifiés en oeuvre.

Deux types d'entente sont possibles: soit une entente tripartite Canada-Manitoba-Communauté; soit des ententes bilatérales, du genre Canada-Communauté, Canada-Manitoba.



Archives La Liberté

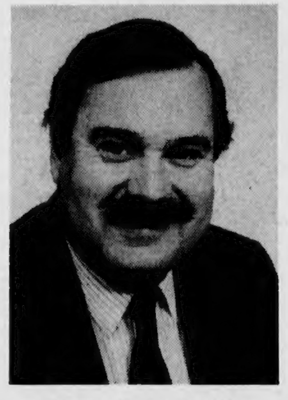
Cécile Berard, directrice générale de la Société franco-manitobaine. «Un plan global axé sur l'action».

Durée possible de l'entente: 5 ans.

Montant d'argent souhaité? Aucun chiffre n'est encore avancé, mais on parle bien entendu de millions de dollars.

Bernard BOCQUEL

Société des alcools



Derek E. R. Smith

Monsieur William E. Emerson, président de la Société des alcools du Manitoba, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Derek E. R. Smith au poste de directeur général de la Société. Monsieur Smith, qui parle l'anglais et le français, a occupé des postes de haute direction au Québec et au Manitoba après avoir obtenu un baccalauréat ès sciences et un baccalauréat de commerce à la Sir George Williams University, à Montréal, et un diplôme de la Banff School of Advanced Management.

Monsieur Smith participe à plusieurs activités volontaires, notamment à titre d'ancien président de Jeunesse Entreprises incorporées du Manitoba, président du Centre Saint-Amant, vice-président du Conseil canadien de la sécurité et membre du conseil de la Banff School of Advanced Management.

La Société des alcools du Manitoba est responsable de l'achat, de la vente et du contrôle des boissons alcoolisées de haute qualité dans toute la province du Manitoba.

SAINT-BONIFACE

Cours pour mères célibataires

Des cours prénatals pour mères célibataires seront organisés à Saint-Boniface à compter du 12 février.

Détails: 945-8966.

Une trousse pédagogique pour les professeurs de commerce

Vendre l'entreprise aux jeunes

Le Comité de développement de Sud-Eastman vient de mettre au point une trousse pédagogique qui devrait aider les enseignants à sensibiliser leurs étudiants de la 10e à la 12e année à la création d'entreprise.

L'idée a germé dans l'esprit de Marie-Louise Van Schie, responsable de Sud-Eastman, lors des États généraux de la francophonie en 1988. «Je m'occupais d'un atelier sur l'économie et j'ai constaté que plusieurs personnes regrettaient le manque de projets destinés à sensibiliser les jeunes à l'entreprise», raconte-t-elle.

Marie-Louise Van Schie a donc consacré l'été 1989 à constituer «Mon projet d'entreprise», une impressionnante trousse remplie de documents officiels, de revues économiques et de matériel éducatif.

La trousse s'adresse aux professeurs désireux d'enseigner de façon très pratique la création d'entreprise à leurs étudiants. «Les jeunes peuvent travailler chacun de leur côté ou en groupe, explique Marie-Louise Van Schie. Ils peuvent établir un plan d'affaire et, s'ils en ont le goût, aller plus loin et créer leur entreprise durant l'été».

«La force économique d'un village réside dans ses petites et moyennes entreprises. Il est donc important de sensibiliser les gens lorsqu'ils sont jeunes et se posent des questions comme: est-ce que je suis capable de créer une entreprise? On doit leur donner confiance et leur montrer que ce n'est pas si compliqué».

Le problème: un manque de commerçants

Mon projet d'entreprise n'est encore qu'un projet-pilote, dont Denis Clément, enseignant au Collège Saint-Jean-Baptiste, a promis d'être l'expérimentateur.

«Les professeurs qui veulent enseigner le commerce en français manquent de matériel, constate-t-il. Et ils manquent de temps pour faire des recherches, surtout dans le rural où un même professeur doit enseigner plusieurs matières. Pourtant, l'un des principaux problèmes dans nos villages, c'est justement le manque de commerçants et d'entrepreneurs».

Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

Si la trousse pédagogique mise au point par Marie-Louise Van Schie s'avère utile, il faudra réfléchir aux moyens d'en assurer la diffusion auprès des professeurs intéressés (peut-être par l'intermédiaire du BEF?). En attendant, on peut prendre contact avec Marie-Louise Van Schie en appelant le 268-2884.

En attendant la nouvelle loi sur l'évaluation foncière

Le rural doit fonctionner dans le vide

Dans un sens, c'est une bonne nouvelle pour les contribuables. Les factures de taxes foncières pourraient être en retard cette année! Car les municipalités attendent toujours les nouveaux rôles d'évaluation prévus par la nouvelle loi sur l'évaluation municipale.

«On ne connaît pas encore l'évaluation, alors on peut difficilement préparer notre budget», affirme Laurent Tétrault, secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de La Broquerie.

Il ajoute: «C'est d'autant plus difficile pour nous, parce qu'on est l'une des municipalités les plus touchées par la nouvelle loi sur l'évaluation municipale».

Toutes les bâtisses imposables

«La Broquerie est une municipalité qui dépend beaucoup de l'agriculture. On a autant de bâtisses agricoles qui étaient exemptées de taxes foncières sous l'ancienne loi qu'on a de bâtisses qui ne l'étaient pas».

Avec la nouvelle loi, toutes les bâtisses agricoles seront imposables. La loi prévoit aussi, entre autres, d'établir l'évaluation sur le prix marchant d'une maison et non plus sur le coût de construction, comme c'est le cas actuellement.

«On peut certainement prévoir les dépenses pour l'année», précise Laurent Tétrault. «Mais on n'a aucune idée comment seront répartis les coûts aux contribuables. Pour l'instant, on travaille dans le vide».

Lucien CHAPUT



Archives La Liberté

Laurent Tétrault, secrétaire-trésorier de la municipalité de La Broquerie. Comment répartir les coûts aux contribuables? C'est la question.

SAINT-MALO

Un guichet automatique dans un mois

La Caisse en chiffres

Actif :

Au 30/9/89 : 10 344 759$ (+6,7% en 6 mois)
Au 31/3/89 : 9 697 754$

Bénéfices nets après impôts :

Au 30/9/89 : 76 306$
Au 31/3/89 : 86 289$

Montant de la réserve :

516 886$ soit 5% de l'actif (objectif initial, 5% en 1992)

Dépôts :

Au 30/9/89 : 9 783 669$ (+6,3% en 6 mois)
Au 31/3/89 : 9 203 987$

Prêts :

Au 30/9/89 : 7 667 743$ (+5,2% en 6 mois)
Au 31/3/89 : 7 289 633$

Nombre de membres :

Au 30/9/89 : 1 474
Au 31/3/89 : 1 458

S'il ne fallait préciser d'entrée que 6 mois seulement se sont écoulés depuis la dernière assemblée annuelle, on pourrait croire que l'on dresse le bilan d'une année pleine, tant les chiffres de la Caisse de Saint-Malo sont flatteurs.

Première bonne nouvelle de ces 6 mois écoulés : le niveau de la réserve a franchi le seuil des 5% de l'actif. Une fois la nouvelle connue, fin novembre 1989, la Caisse a pu en faire profiter ses membres en augmentant la rémunération des dépôts, et en abaissant les taux d'emprunt de 1%. Les taux de la nouvelle catégorie de crédit destinée spécialement aux commercants et aux agriculteurs professionnels ont même baissé de 1,25%.

Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, le niveau de l'actif a atteint des sommets, consacrant, selon le rapport du président Roger Gobeil : «le meilleur niveau de rentabilité des dernières années».

Côté nouveauté, la Caisse offre désormais des certificats à terme avec intérêt composé (1). Ces certificats sont offerts sans frais pour un minimum de 3 ans avec un dépôts minimum de 1000$.

Les cartes ont fait une entrée remarquée à la Caisse. La carte Visa est utilisable au comptoir depuis septembre. La carte multipopulaire est disponible depuis le 30 septembre.



Archives La Liberté

Côté bilan social, Denis Maynard observe que 11 organismes communautaires ont été soutenus financièrement dans les 6 derniers mois. La Caisse tient à rester à la page : pour le Festival du Voyageur, par exemple, les employés seront en costume.

Guichet automatique

Jusqu'à présent, la carte multipopulaire n'était distribuée qu'aux personnes ayant fait une demande. Une campagne de promotion, avec distribution à une partie des membres, sera organisée prochainement. Elle vise à mieux faire connaître cette carte utilisable en ville et bientôt...à Saint-Malo.

Après un sondage réalisé auprès des clients en décembre, l'assemblée a décidé d'installer un guichet automatique au plus tôt. Il devrait fonctionner dès le début mars. Les travaux nécessaires à son installation ne devraient pas excéder les 50 000$. En outre, un nouvel ordinateur sera installé pour la gestion des assurances qu'offre la Caisse.

Seul absent notable de l'assemblée : le plan d'équité. Après avoir voté les changements statutaires nécessaires en juin dernier, la Caisse de Saint-Malo attend que la Fédération lui fournisse le matériel informatique adéquat.

Comme le souhaitait le conseil d'administration, le changement de date a permis à plus de sociétaires d'assister à l'assemblée annuelle. Il étaient 89 membres présents cette année, soit 30 de plus qu'en juin dernier, surtout des jeunes. Les 4 membres de l'excomité de crédit ont été remercié de leur travail. Il s'agit d'Aline Gosselin-Lemieux, Robert Hamonic, Jean Goulet et Jean Desrosiers. Ils seront remplacés par des membres du conseil en vertu des nouveaux règlements.

Une personne fait son entrée au conseil d'administration : Michel Larivière. Deux conseillers ont été reconduits dans leurs fonction : Roger Gobeil, le président, et Julien Hébert. Les autres membres sont : Gilles Maynard, Pierre Maynard, Norbert Arpin, Noël Carrière, Maurice Comeault et Richard Banville, vice-président.

Philippe DESCAMPS

(1) Pour un montant initial de 1000$, en supposant que le taux d'émission est de 10%, un souscripteur verra son capital initial passé à 1100$ au bout d'un an (1000 + 10% x 1000 = 1100). Les intérêts sont reversés au capital. En outre, il se verra remettre un intérêt supplémentaire immédiat de 10$ (10% des 100$ d'intérêt), calculé avec le même taux d'émission, fixe, et sur les intérêts annuels.

TRANSCONA

Premier coup de pelle pour l'école d'immersion

La construction de la nouvelle école d'immersion de Transcona a été lancée par les responsables de la division scolaire le 8 janvier.

Situé sur la rue Redonda, au sud du collège Murdoch MacKay, la nouvelle école devrait accueillir, dès septembre 1990, 300 élèves de la 9e à la 12e. A pleine capacité, elle pourra accueillir jusqu'à 550 élèves.

Cette construction, évaluée à 3 445 589$, est en majeur partie prise en charge par la province (3 246 340$) et, pour le reste, par la division scolaire (199 243$). Elle a été approuvée par la Commission pour le financement des écoles publiques du ministère de l'Education et de la Formation professionnelle.

Ph.D.



Tout le gratin de la commission scolaire de Transcona-Springfiel était là pour le premier coup de pelle : (de gauche à droite) Frank Fiorentino, directeur général adjoint ; Vera Derenchuk, directrice générale et les commissaires, Betty Anne Watts, Michael Buyachok, Mary Andrée (présidente) et Wally Stoyko.

LA BROQUERIE

Un surplus pour la municipalité de La Broquerie

L'année 1989 s'est bien terminée pour la municipalité rurale de La Broquerie. Elle a pu augmenter ses fonds de réserve de 6 500$, le montant du surplus au 31 décembre 1989.

Explications de Laurent Tétrault, secrétaire-trésorier de la municipalité: «Sur un budget total de 1,1 million de dollars, ça peut toujours aller d'un côté ou de l'autre. Mais au moins, avec un léger surplus, on n'a pas de dette à effacer».

Les réserves de la municipalité se chiffrent maintenant à quelque 60 000$. «Ça prend des réserves», ajoute Laurent Tétrault. «L'an dernier, grâce à ses réserves, la municipalité a pu acheter deux nouvelles machines et les payer comptant. De cette façon, tu épargnes aux contribuables les coûts de financement de telles dépenses nécessaires».

L.C.

LA BROQUERIE

Objectif pour l'année 1990: mettre fin au statut de caisse sous surveillance

La Caisse en chiffres

Actif (au 30 septembre):
1989: 6 141 623$ (+12,9%)
1988: 5 438 386$

Bénéfices nets: (après impôts)
1989: 45 663$
1988: 29 832$

Montant de la réserve:
1989: 75 495$, soit 1,2% de l'actif (objectif: 5% d'ici 1992)

Dépôts:
1989: 6 061 528$ (+12,0%)
1988: 5 385 815$

Prêts:
1989: 4 561 214$ (+4,7%)
1988: 4 355 274$

Nombre de membres:
1989: 920
1988: 908

Pour la deuxième année d'affilé, la Caisse populaire de La Broquerie a réalisé un profit, lui permettant ainsi d'augmenter ses réserves générales. Une réalisation importante pour cette caisse qui est sous la surveillance du Fonds de sécurité des Caisses populaires du Manitoba depuis 1987.(1)

«La priorité pour l'année 1990, c'est de continuer à rebâtir nos réserves générales», souligne Raymond Bédard, directeur de la Caisse populaire de La Broquerie depuis septembre 1986. «On veut, d'ici un an, remplir tous les critères pour qu'on ne soit plus sous la surveillance du Fonds de sécurité».

Grâce à des bénéfices nets de 45 663$ en 1989 (29 832$ en 1988), les réserves générales de la Caisse sont passées de 29 832$ à 45 663$. Les réserves représentent maintenant 1,2% de l'actif de la Caisse. Lorsqu'elles représenteront 1,5% de l'actif, la Caisse populaire de La Broquerie ne sera vraisemblablement plus sous la surveillance du Fonds de sécurité.

«Généralement, ça va bien»,



Archives La Liberté

Raymond Bédard, directeur de la Caisse populaire de La Broquerie. «On n'a pas fait de miracles. On a tout simplement avancé au même rythme que l'économie de La Broquerie».

poursuit le directeur. «Dans le domaine agricole, on a eu de bonnes petites pluies aux bons moments. Et le taux de chômage est très bas dans le coin». L'économie de la région de La Broquerie se porte bien. Le village a maintenant un système d'égout. Le manoir a été agrandi. Un terrain de golf est prévu dans un avenir rapproché.

«La Caisse populaire a participé à certains de ces projets. Pour l'installation des égouts, on a assuré le financement intérimaire. On participe au projet d'aménagement d'un terrain de golf. Le seul temps où la Caisse populaire ne participe pas directement à un projet, c'est quand il est à très long terme», ajoute Raymond Bédard.

Ce sont des changements importants par rapports aux mi-80, lorsque la Caisse populaire de La Broquerie avait une dette accumulée de quelque 467 000$(2). «Il faut se souvenir que durant les 80, lorsque la Caisse populaire a eu des difficultés financières, les agriculteurs n'avaient pas eu de récoltes deux années de suite».

«Bien que l'agriculture soit toujours importante dans la région, la Caisse n'est plus aussi dépendante du secteur agricole qu'auparavant. Notre portefeuille de prêts est beaucoup plus diversifié. Il y a plus d'hypothèques résidentielles et de prêts personnels de consommation. Nous avons présentement un bon mélange de prêts».

53 sociétaires (54 en 1988) étaient présents à l'assemblée annuelle tenue le 17 janvier 1990. Noël Brémaud a été réélu. Ronald Vielfaure remplace Roger St-Hilaire, qui ne s'est pas représenté après six ans au conseil d'administration et au comité du crédit. Les autres membres du conseil sont: Guy Girardy, Réal Brindle et Ronald Bourrier.

Lucien CHAPUT

(1) Le Fonds de sécurité des caisses populaires du Manitoba, créé en 1968, est l'organisme provincial qui garantit les dépôts des sociétaires. Le Fonds de sécurité peut intervenir, si nécessaire, dans la gestion des Caisses lorsqu'une caisse populaire connaît une période difficile. Dans un tel cas, la caisse est mise sous la surveillance du Fonds de sécurité.

En plus de la Caisse populaire de La Broquerie, les Caisses populaires de Sainte-Rose-du-Lac et de Saint-Pierre-Jolys sont sous surveillance. La Caisse populaire de Saint-Boniface l'a également été.

LAURIER

Près de 10 000$ de bénéfices pour la Caisse populaire

Avec près de 10 000$ de bénéfices et une forte augmentation des prêts en 1989, la Caisse populaire de Laurier s'est attaquée de front à ses deux difficultés chroniques : le faible montant de la réserve et le surplus de liquidités.

Après un retour timide aux bénéfices en 1988, la directrice Shirley Delaurier espérait atteindre 10 000$ en 1989. Pari tenu : les bénéfices ont frisé cet objectif, ils permettent un augmentation de la réserve.

Même si elle ne pense pas atteindre l'objectif initial de 5% en 1992, Shirley Delaurier mise sur une nouvelle augmentation de la réserve en 1990 avec des bénéfices encore voisins des 10 000$.



Shirley Delaurier : «C'est meilleur avec les prêts. Je pense que les fermiers ont plus utilisé les marges de crédits.»

La consolidation de la réserve sera favorisée par le nouveau règlement adopté par l'assemblée annuelle du 18 janvier. Il prévoit que tout nouveau membre doit acheter 5 parts à 5$, soit 25$ (contre 5$ auparavant), tout en n'ayant qu'un seul droit de vote.

Les prêts ayant augmenté près de 4 fois plus vite que les dépôts, le surplus de liquidités de la caisse a été réduit. Malgré ce progrès, les dépôts restent nettement supérieur aux prêts, la Caisse doit donc placer son trop-plein de liquidités. Selon Shirley Delaurier, ce placement pose moins de problèmes avec les nouvelles conditions offertes par la Fédération des Caisses populaires.

Trente cinq personnes (28 en 1988) ont assisté à la réunion qui s'est tenue en français et en anglais. Deux nouvelles personnes ont été élues au conseil d'administration : Jo-Ann Van-Humbeck et Mark Therrien. Les autres membres sont : Francis Péloquin, Michel Verhaeghe et Francis Gamache. Le président devrait être choisi au mois de février.

Philippe DESCAMPS

La Caisse en chiffres

Actif au 30 septembre :
1989 : 3 009 011$ (+3,5%)
1988 : 2 907 150$

Bénéfices nets après impôts :
1989 : 9 634$ (+354%)
1988 : 2 121$

Montant de la réserve :
34 510$ soit 1,15% de l'actif (0,86% en 1988)

Dépôts :
1989 : 2 954 936$ (+3,36%)
1988 : 2 858 678$

Prêts :
1989 : 2 065 227$ (+13,06%)
1988 : 1 826 662$

Nombre de membres :
1989 : 505 (après fermeture des comptes inactifs)
1988 : 571

Recyclez ce journal!

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Martin Courcelles soutenu pour ses études

Les conseillers de Sainte-Anne-des-Chênes et les autres responsables du fonds Martin-Courcelles ont décidé d'aider financièrement Martin Courcelles pour ses études universitaires.

1000 $ seront prélevés sur le fonds pour payer une partie de l'inscription de Martin Courcelles au CUSB. Après avoir terminé sa 12e année en juin prochain, il a décidé de continuer ses études à Saint-Boniface.

350$ seront en outre attribués au Child and Family Services of Eastern Manitoba. Le fonds fut réuni initialement pour venir en aide à la famille Courcelles lors de la maladie de Martin. Depuis 1980, il a permis d'aider une quinzaine de familles. Son montant s'élève aujourd'hui à 14 500$.

En 1989, les dons ont atteint 8000$ dont une partie (6 800$) était destinée à la famille Doherty, qui a dû faire face à la naissance de triplés.

Les dons et les demandes d'assistance doivent parvenir au bureau du village, 181, rue Centrale, Sainte-Anne-des-Chênes R0A 1R0 (1-422-5293). On peut également s'adresser à Gérald Gobeil au 422-8230.

Ph.D.



photo: Philippe Descamps

Guy Lévesque, secrétaire-trésorier du village, s'occupe de la comptabilité du fonds : «Avec les intérêts et les dons, s'il y a un cas urgent, nous sommes toujours prêts.

SAINT-CLAUDE

Feu vert pour la bibliothèque

Le projet de bibliothèque publique à Saint-Claude est très bien parti puisque 25% des électeurs du village (environ 135 personnes) ont signé la pétition en sa faveur.

Le seuil des 8% d'électeurs nécessaire à l'obtention d'octrois est donc largement dépassé. La pétition a été présentée le 22 janvier aux conseillers du village qui ont commencé à entamer les démarches en vue d'obtenir plus tard des octrois gouvernementaux.

La bibliothèque publique est un projet du comité culturel de Saint-Claude. On estime à environ 30 000$ le coût d'établissement et de fonctionnement d'un tel établissement durant la première année.

L.G.

Taché finit l'année avec un gros surplus

La municipalité rurale de Taché a fini l'année 1989 avec un surplus de 85 000$. De ce montant, 70 000$ ont été transférés au fonds de réserve de la municipalité, qui s'élève maintenant à 880 000$.

Si la municipalité rurale de Taché a fini l'année avec un surplus important, c'est parce que les revenus ont été plus élevés que prévus, explique Émile Laurin, secrétaire-trésorier de la municipalité qui comprend les village de Lorette et Landmark.

«On a eu très peu de dépenses capitales en 1989», souligne le secrétaire-trésorier. «Et même là, ces dépenses avaient été prévues. Les revenus générés par l'intérêt ont été plus élevés que prévus».

L.C.

RITCHOT

Trois routes baptisées

Sur propositions de Valerie Rutherford, le conseil municipal a renommé trois routes du nord de Ritchot.

Pour préparer le centenaire de la municipalité rurale, qui sera fêté en 1991, Valerie Rutherford a proposé d'honorer trois anciens élus.

L'ancienne Red River Drive sera désormais nommée Route Bartmonovitch. La River road située entre la rivière rouge et la 75 prend le nom de Tensha. Enfin, l'ancien conseiller Turski donne son nom à la portion de la River road située à l'ouest de la 75.

Les conseillers ont avalisé ces propositions, même si 3 personnes ont regretté devant le conseil que ces nominations n'aient pas donné lieu à une plus vaste consultation.

Ph.D.

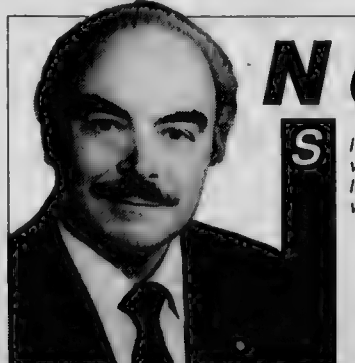
Projet de piste cyclable

Les conseillers de la municipalité de Ritchot ont demandé au gouvernement provincial la création d'une piste cyclable le long de la route 200.

La proposition initiale de Paul Gagnon vise à transformer les bas-côtés de la route en piste asphaltée pour un usage réservé aux cyclistes.

La demande des conseillers de Ritchot concerne la portion de la route 200 située entre l'autoroute périphérique et Sainte-Agathe.

Ph.D.



Suivez le guide

Les cafés-jazz de Laurent Roy

Même si la musique de jazz est loin d'être reine à Winnipeg (à l'exception louable du Foyer du CCFM), quelques restaurants proposent régulièrement des spectacles musicaux. Le guitariste Laurent Roy nous les présente.

• ***Johnny G's*** (557, rue Osborne. Tél: 475-7853). Les spectacles ont lieu le dimanche à 21h (ouvert jusqu'à 2h).

«De la musique pop jazz. L'orchestre de Walle Larsson y joue souvent. La musique est en général assez forte, très énergique. Les gens viennent pour ça».

• ***Eastside Exchange*** (177, avenue Lombard. Tél: 943-2368). Spectacles le lundi en soirée.

«Du jazz plus traditionnel: piano, saxo, basse. Gilles Fournier et Knut Haugsoen y jouent régulièrement. On peut y aller pour prendre tranquillement un repas ou un verre».

• ***Times Change Cafe*** (coin Main/St.Mary. Tél: 957-0982).

«Ils ont des spectacles de temps à autre; du blues, du jazz. Il m'est arrivé d'y jouer en duo avec un pianiste. C'est un bel endroit, une ambiance assez calme, un peu comme au Eastside».

• ***Bella Vista Restaurant*** (53, rue Maryland. Tél: 775-4485). Spectacles variés (blues, jazz, pop) les jeudis, vendredis et samedis.

Pour Laurent Roy, la Mecque des amateurs de jazz à Winnipeg reste le Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher. Tél: 233-8972). Des concerts y sont présentés chaque mardi soir à partir de 21h30.

«On est chanceux d'avoir le Foyer. Les amateurs de jazz à Winnipeg sont en train de s'organiser, tranquillement, mais on est encore loin d'Edmonton, par exemple, où il existe un club de jazz qui peut accueillir 100 ou 150 personnes».

«Un musicien ne peut pas vivre exclusivement du jazz à Winnipeg. Il faut faire autre chose, être musicien de studio, de club, ou avoir une autre job. Il faut aussi aller jouer régulièrement dans d'autres villes, pour renouveler l'intérêt».

Sélection recueillie par Laurent GIMENEZ

Gaetan Laperrière en vedette dans Cosi Fan Tutte (27 janvier au 2 février)

Les secrets de la bonne voix

La voix de Gaetan Laperrière commence à être familière aux amoureux de l'art lyrique dans tout le Canada. Après une première apparition à Winnipeg en 1988, le baryton québécois retrouve les planches de la Salle du centenaire à partir du 27 janvier.

Un hôtel du centre-ville de Winnipeg, quelques jours avant la première de Cosi Fan Tutte, l'opéra de Mozart. Porte de verre verrouillée. Il faut appuyer sur le bouton de l'interphone. Un «Entrez!» impérieux, barytonesque, retentit. Pas de doute, c'est le bon appartement.

L'oeil bleu étincelant, la barbe taillée nette, la posture souveraine, Gaetan Laperrière semble tout droit sorti d'un opéra de Verdi. Le type parfait du héros romantique. «Je m'en vais sur scène pour vivre un personnage, j'embarque, j'y crois!», lancera-t-il plus tard.

Entamée il y a quelques années, après 10 ans d'études vocales et musicales, la carrière de ce Québécois de Laval est déjà bien remplie. Il a interprété Mozart, Puccini, Donizetti, Bizet, Gounot, Massenet, Verdi et Strauss (Johann) dans la plupart des grandes villes canadiennes, ainsi qu'aux États-Unis et en Europe.

Comme tous les chanteurs d'opéra, Gaetan Laperrière a dû apprendre à former sa voix, à la parfaire et aussi à la préserver. Car une voix se soigne et s'entretient avec autant d'attention, sinon plus, qu'un Stradivarius.

Voici donc, à l'intention des futurs Figaros et Rigolettos de ce monde, les quelques règles à suivre pour garder la bonne voix.

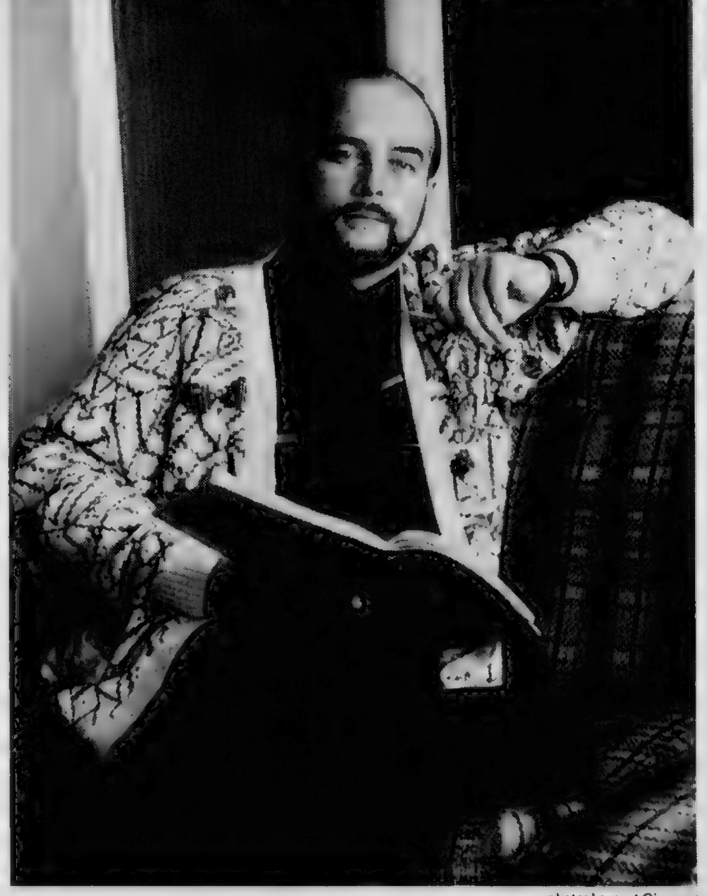


photo: Laurent Gimenez

Pour Gaetan Laperrière, le bon chant est affaire de travail et d'entraînement, mais d'abord et avant tout de don. «Il y a dans la rue des tas de gens qui ont des voix incroyables et qui ne le savent pas. Quelle perte!»

Règle no.1: se coucher de bonne heure.

«Si tu te couches tard, ça prend 2 jours à te remettre!, prévient Gaetan Laperrière. Un chanteur, c'est comme un athlète. Il doit faire des exercices physiques pour développer sa cage thoracique et améliorer sa respiration».

Règle no.2: ne pas se tromper de voix

Grosso modo, la classification des voix, du plus grave au plus aigu, est la suivante. Pour les hommes: basse, basse-baryton, baryton, ténor, contre-ténor (très rare); pour les femmes: contralto, mezzo-soprano, soprano.

«Il y a des personnes qui commencent leurs études de chant en se croyant baryton et qui se se rendent compte qu'elles sont ténor, explique Gaetan Laperrière. Certains, très doués, peuvent chanter dans les deux catégories».

Règle no.3: choisir le bon répertoire

«Il faut choisir le répertoire dans lequel on est vocalement à l'aise, où la voix n'a pas à être forcée. Si un chanteur, qu'il soit ténor ou baryton, se lance trop tôt dans certains rôles, il peut ruiner sa voix».

«Le ténor chantera d'abord du Mozart et du Rossini, et plus tard, quand sa voix aura pris de l'ampleur, de l'assurance, du caractère, il pourra passer à Verdi et Puccini. Bientôt, j'espère que je pourrai chanter du Verdi. Il faut être patient, donner une chance à la voix de prendre de la maturité».

Règle no.4: ne pas être trop pressé

La patience est, selon Gaetan Laperrière, la vertu cardinale des chanteurs d'opéra. «Il s'est écoulé près de 10 ans entre le jour où j'ai décidé de me lancer dans la carrière (c'était le jour de mes noces) et mon premier contrat à plein temps. Durant tout ce temps-là, j'ai travaillé dans un collège de Montréal».

«Il est très rare qu'une carrière démarre d'un coup. D'ailleurs, un cheminement long et sérieux est préférable pour la voix. En partant trop vite, on risque de se casser la figure parce qu'on n'est pas prêt vocalement».

Laurent GIMENEZ

L'opéra-Champagne

Les amis de l'art lyrique et de la bonne chère (cela va souvent de pair) vous le diront. Cosi Fan Tutte est à l'opéra ce que le Champagne est au vin: une oeuvre brillante, pétillante, spirituelle, et pas très sérieuse.

Composé en 1790, Cosi Fan Tutte (que l'on pourrait traduire par: «Ainsi font toutes») est une sorte de marivaudage au cours duquel deux hommes et deux femmes s'amusent à mettre à l'épreuve la fidélité de leur conjoint.

Laissons parler Gaetan Laperrière, qui interprète le rôle de Guglielmo, un des deux amants. «Mozart me faisait un peu peur quand j'ai commencé ma carrière. Sa musique est pleine de finesse, de nuances. Je me disais: comment peut-on apprendre tout ça? Mais c'est un plaisir merveilleux pour un chanteur».

Cosi Fan Tutte est aussi une oeuvre pleine d'action et de rebondissements comiques, ce qui permet aux chanteurs de mettre également en valeur leurs talents de comédiens. «Aujourd'hui, on doit être capable de jouer sur scène, de bouger, pour rendre le personnage, le faire encore grandir. Pour moi, c'est une priorité», affirme Gaetan Laperrière.

L.G

Les représentation ont lieu à la salle du Centenaire les 27 janvier (20h), 30 janvier (19h30) et 2 février (20h). Billets disponibles aux comptoirs Bass/TichetMaster (de 12$ à 45$). Tél:985-6800.

Odd Jobs, au Prairie Theater Exchange

Le prix de la dignité



photo: Hubert Pantel

Le triangle: Ginette (Mary-Colin Chisholm), Mrs. Phipps (Margaret Barton) et Tim (Chris Sigurdson).

Il n'y a pas de sot métier, surtout quand il s'agit de regagner sa dignité. Et c'est bien ce que Tim le chômeur veut réussir en se mettant au service d'une professeur d'université à la retraite.

Chère Mrs Phipps, qui refuse d'accepter ses pertes de mémoire, elle qui veut encore découvrir la clé mathématique de l'univers.

Mais elle finira par renoncer à cette vaine ambition pour se consacrer à parfaire l'éducation de Tim.

De nos jours, pour avoir une bonne job, il faut s'éduquer. Tim a de quoi être motivé: Ginette, sa femme, une québécoise pleine d'ambition, le sait bien, elle qui a réussi à s'assurer un meilleur emploi en bûchant aux cours du soir. La dignité a un prix.

Odd Jobs a le mérite de mettre en scène deux femmes fortes et non conformistes, qui finissent par forcer l'homme à quitter la carapace protectrice du stéréotype masculin en l'obligeant à laisser éclore sa tendresse.

Les instants dramatiques les plus frappants sont assurés par un jeu sans reproche des comédiens et une mise en scène parfois saisissante. Des moments essentiels, le texte n'offrant que peu de répliques brillantes, toutes d'ailleurs l'apanage de Mrs Phipps.

Une Mrs Phipps, toujours si digne, à laquelle on aurait volontiers donné le dernier mot pour éviter une chute quelque peu banale. On aurait tellement voulu sentir que les instants d'amitié vécus par le «triangle» puissent ne pas être engloutis par la banalité du quotidien, des jobs plates qui noient les sentiments.

Bernard BOCQUEL

Odd Jobs, au Prairie Theatre Exchange, jusqu'au 4 février. Une pièce de Frank Moher, mise en scène par Mary Vingoe.

THÉÂTRE

Auditions du Chiens de soleil

Le Théâtre Chiens de soleil prépare une tournée estivale et organise des auditions, ouvertes à tous, les 29, 30 et 31 janvier, ainsi que les 5, 6 et 7 février, dans la salle académique du Collège universitaire.

La pièce choisie est une fantaisie poétique, «Auguste ! Auguste ! Auguste !», écrite en 1965 par l'auteur tchèque Pavel Kohout. Dans un cirque représentant le rêve et l'espoir, Auguste incarne la contrainte et le pouvoir politique. Cette pièce, écrite dans les années fertiles pour la littérature tchécoslovaque qui ont précédé le printemps de Prague, n'a été jouée que très rarement.

La mise en scène sera de Gilles Cazabon. Les rôles de soutien et premiers rôles sont ouverts. Les textes sont disponibles au CUSB (Gilles Cazabon : 233-0210, poste 350). Leur mémorisation, souhaitable, n'est pas obligatoire. Le niveau de rémunération des comédiens est à l'étude.

Le spectacle sera présenté fin juillet et début août, dans plusieurs villages francophones du Manitoba. Il sera repris à la rentrée dans plusieurs écoles secondaires francophones et d'immersion. Les répétitions débuteront au mois de février.

Ph.D.

Lectures



La couverture du livre d'enfant proposé cette semaine.

ROMANS ENFANTS

Le livre de Dorrie, de M. Sachs.

Dorrie est une fille unique, âgée de onze ans. Mais voilà que maman attend un heureux événement. Dorrie se pose des questions quant au futur bébé, car adieu la paix dans la maison. La surprise est que le nouveau-né attendu ne vient pas seul, mais en trois exemplaires. Des triplés s'installent. Quel bouleversement! Livre frais.

(Castor poche flammarion, 1983)

DICTIONNAIRE

Le sexe des mots, de Marina Yaguello.

Dans la langue française, il y a des mots masculins pour parler du sexe féminin et vice versa. Voilà de quoi perturber le genre humain. Par exemple, on dit à un homme qu'il est une sale canaille, une vedette. Alors qu'on dit à une femme qu'elle est un chameau, un bas-bleu, un cerveau. Cela a-t-il du sens? On ne sait pas, mais les explications paraissent plausibles.

(Belfond, 1989)

ROMANS POLICIERS

Le contrat, de Boileau-Narcejac.

Les deux célèbres auteurs, Boileau et Narcejac, mettent en scène un tueur à gage qui devient, par de bizzares circonstances, traqué par un chien. Excellent policier, qui a la particularité d'être écrit en gros caractères.

(Éd. V.D.B., 1988)

ESSAIS LITTÉRAIRES

L'écologie du réel, de Pierre Nepveu.

Y a-t-il encore une littérature québécoise aujourd'hui? On peut se le demander. Autrefois, on était sûr, avec un Crémazie, d'être sensibilisé à l'amour de la patrie, puis au terroir, la poésie, avec des noms tels que: Garneau, Nelligan. Mais, arrivé aux années soixante, le grand talent d'une Marie-Claire Blais fait revivre un passé ancien, celui de l'enfance, de la religion. Après la révolution tranquille, qui a pris la relève? Très, très intéressant.

(Boréal, 1988)

ROMANS

Esclaves de New York, de Tama, Janowitz.

La vie dans les milieux artistiques et pauvres de New York, est racontée dans différentes nouvelles. Tous les personnages sont attachants, vivant la vie de tous les jours, dans la tentaculaire capitale, avec les espoirs ratés et les désespoirs vécus.

(Éd. Gallimard, 1989)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

LORETTE

Nouveau Station Wagon le 9 février

Le groupe Nouveau Station Wagon donnera un spectacle à la salle paroissiale de Lorette le vendredi 9 février à 20h.

Il s'agit d'une présentation du comité culturel et des Chevaliers de Colomb. Coût: 7,50$.

Les Rendez-Vous

CINÉMA

• ***Rétrospective consacrée au cinéaste suédois Ingmar Bergman***, né en 1918, au musée des Beaux-Arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial) :

Samedi 27 janvier à 20h : «L'oeil du diable» (1960).

Vendredi 2 février à 20h : «A travers le miroir (Sasom I en Spiegel)», (1961). Sur une île isolée, les relations personnelle dans une famille affectée par la maladie mentale d'un de ses membres.

• ***«What's Up Tiger Lilly ?»***, Woody Allen transforme un médiocre film d'espionnage japonais en une comédie. A la Cinémathèque de la rue Arthur, les 26 et 27 janvier, à minuit.

• ***«L'effrontée»***, un film de Claude Miller (fr.1986) avec Charlotte Gainsbourg. Ce devait être un film de François Truffaut, mais le célèbre cinéaste français est décédé avant d'avoir réalisé son projet. Le producteur Claude Berri a demandé à Claude Miller, ancien assistant de Truffaut, de le réaliser. Une adolescente renverse les barrières qui l'étouffe et part à l'aventure. Au Cinéma 3, à partir du 2 février.



«Femmes et art à Salluit : la poésie de la sculpture primitive», 40 sculptures des années 50 et 60 réalisées dans la communauté artique de Salluit (Nouveau-Québec). Au musée des Beaux-Arts à partir du 27 janvier.

THÉÂTRE

• ***«Sex in the South»***, spectacle du Black Hole Theatre comprenant deux pièces de Tennessee Williams, «I rise in Flame cried the Phoenix» et «Hello From Bertha», ainsi qu'une pièce de Beth Henley, «Am I blue». Les 26 et 27 janvier à l'University College de l'Université du Manitoba (billets à 5$ et 6$, au 474-9581).

• ***«Odd Jobs»***, de Frank Moher, mise en scène de Mary Vingoe. Une comédie sociale sur fond de chômage : un espoir est possible même dans les pires situations. Au PTE place Portage (942-5483), jusqu'au 4 février.

• ***Le «Festival des Voyageurs de commerce du Manitoba»*** présente «Un Big-Mac à Moscou» ou «Bons baiser des Balkans». Un spectacle d'improvisation de la troupe de l'Eruption spontanée dédié tout particulièrement aux peuples d'Europe de l'Est. Le public est prié de laisser ses «slogans staliniens à la maison» et de célébrer «la joie capitaliste d'une ère commerciale nouvelle» !

Avec Frances Adams, Martine Bordeleau, Michel Johnson, Philippe Habeck, Louis-Philippe Durocher, Bertrand Nayet, Charles Leblanc, Denis Chamberland, Marc Prescott et Denis Bouffard. Samedi 27 janvier à partir de 21h30 au Foyer du CCFM.

RENCONTRES

• ***«Teaching French in the Middle Ages»***, une conférence de Carole Harvey, professeur de français à l'Université de Winnipeg. Entrée libre. Dans la salle de lecture du musée des Beaux-Arts, le dimanche 28 janvier à 14h.

• ***«French Art Glass 1880 to 1940»***, une conférence illustrée de Virginia Lockett au musée des Beaux-Arts. Entrée limitée à 15 personnes, inscriptions au 786-6641 ou à la réception.

• ***Marcel Gosselin***, artiste invité, présente ses travaux récents et les projets sur lesquels il travaille depuis son entrée au musée des Beaux-Arts, en octobre dernier. Mercredi 31 janvier, dans la série «l'art après 5 heures».

ENFANTS

• ***Apprendre à reconnaître les traces des animaux***, atelier organisé les 27 et 28 janvier par le Musée des enfants du Manitoba. Également les 1er et 2 février entre 15h30 et 16h30 (renseignements : 949-0109 ou 957-0005).

CONCERTS

• ***Devienne, Mozart et Brahms*** au programme de la prochaine soirée de la Société de musique de chambre de Winnipeg. Avec Vincent Ellin au basson, Gwen Hoebig au violon, Rennie Regehr à l'alto, Bryan Epperson au violoncelle et David Moroz au piano. Dimanche 28 janvier à 20h, auditorium Muriel Richardson du musée des Beaux-Arts (489-8009).

• ***«Jazz Québec»***, mini-festival de jazz au centre culturel West End (angle Ellice et Sherbrook). Au programme : vendredi 26, le groupe Tuyo emmené par Guy Laramee ; samedi 27, le duo des Granulés avec René Lussier et Jean Derome ; dimanche 28, le groupe féminin Wondeur Brass. Les concerts commencent à 20h, billets à 12$ pour chaque concert ou forfait à 30$ (775-1055).

• ***«Folk Connection»***, avec Debora Romeyn et Ben Sures. Le 30 janvier, à 20h, au centre culturel West End.

• ***Laurent Roy*** sera l'invité du Foyer, vendredi 26 janvier.

• ***Marylin Lerner*** sera au Mardi jazz du Foyer, le 30 janvier.

• ***Joël Bergeron et le groupe nº 5*** seront les artistes invités du Foyer les 1er et 2 février.

EXPOSITIONS

• ***«Progressions»***, travaux récents des membres de l'Association des graveurs du Manitoba. Jusqu'au 9 février dans la galerie I du CCFM.

• ***«Collecting Our Natural Heritage»***, exposition sur le «Où, pourquoi et comment» de la collection de spécimens naturels. A partir du 25 janvier au Musée de l'Homme et de la Nature (entrée libre).

Une sélection de Philippe DESCAMPS

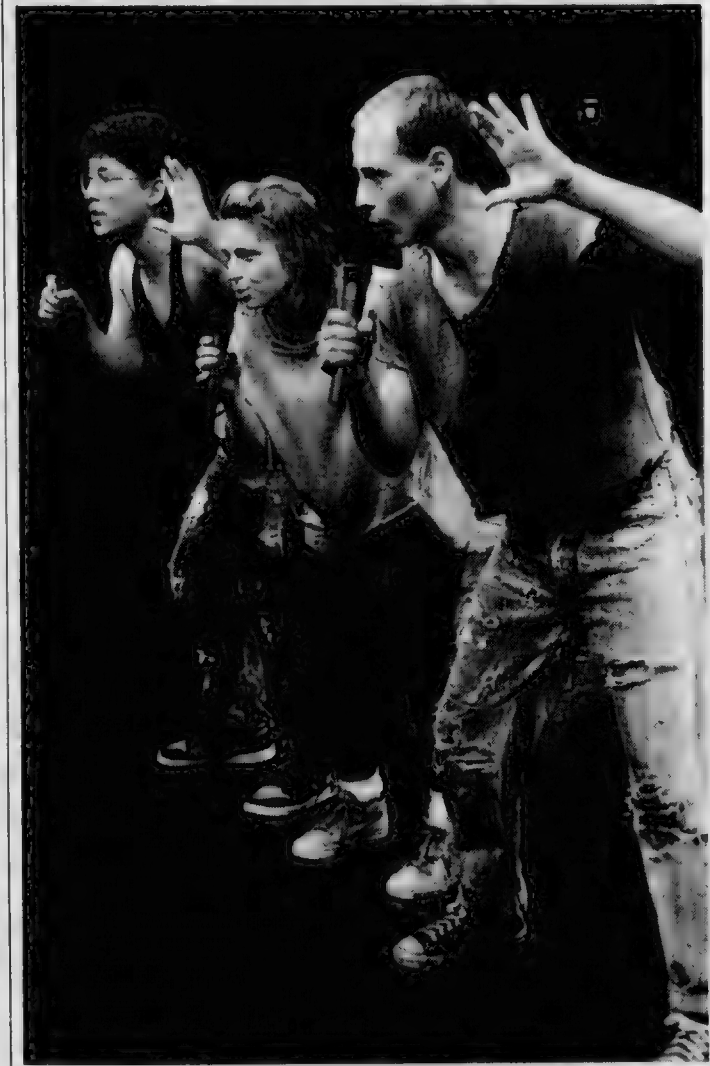


photo: Hubert Pantel

Rock en ruine dans l'Ouest

Après avoir présenté son spectacle «Rock en ruine» au CCFM, le groupe mis sur pied par le Cercle Molière entreprend une tournée de plusieurs mois.

Le spectacle, conçu pour sensibiliser les jeunes à l'environnement, sera présenté en français et en anglais sur les scènes et dans les écoles des quatre provinces de l'Ouest.

De gauche à droite sur la photo : Marquis Pantel, Roxanne Boulianne et Roger Rey.

Hanover-Taché

Classement général
(au 22 janvier 1990)

Division Nord

	G	P	N	T
Niverville	15	3	0	30
Sainte-Anne	14	3	1	29
I-d-Chênes	9	10	1	19
Landmark	7	8	0	14
Steinbach	4	16	0	8

Division Sud

	G	P	N	T
Grunthal	14	6	0	28
Saint-Malo	13	5	0	26
Saint-Pierre	6	12	0	12
La Broquerie	5	15	0	10
Mitchell	5	14	0	10

Classement individuel
(au 22 janvier 1990)

	B	P	T
Denis Trudel *Saint-Malo*	23	33	56
Marc Nault *Sainte-Anne*	20	34	54
Larry Skoleski *Niverville*	24	22	46
Kevin Penner *Sainte-Anne*	20	26	46
Denis Lajoie *Sainte-Anne*	14	31	45
Ron Davies *Sainte-Anne*	21	17	38
Glen Friesen *Grunthal*	15	23	38
Robert Rioux *Saint-Pierre*	11	26	37

Brian Roy, l'homme à tout faire des Canadiens

Une différente façon de faire partie de l'équipe

Brian Roy aime les sports. Brian Roy aime surtout le hockey. Pour être plus précis, Brian Roy aime les Canadiens de Montréal et les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys.

Ne lui demandez pas de choisir entre ces deux équipes qui portent le même nom. Il ne saurait le faire. Ne lui demandez pas non plus d'expliquer pourquoi le hockey est la grande passion de sa vie. Il ne saurait le dire. Après tout, le coeur a ses raisons que la raison ne comprend pas!

Depuis 1983, le natif de Saint-Pierre-Jolys est essentiellement l'homme à tout faire des Canadiens de la Ligue Hanover-Taché. A lui revient la responsabilité de s'assurer que la vestiaire des joueurs est prêt avant les matchs, que les rondelles sont gelées. A lui revient aussi la responsabilité de s'occuper des blessures des joueurs.

Il y a 5 ans, Brian Roy a suivi une clinique de premiers soins destinés aux athlètes. «Si un joueur se fait mal, c'est moi qui doit sauter sur la glace pour venir l'aider. S'il doit aller à l'hôpital, je l'accompagne».

«J'ai quand même beaucoup d'aide des infirmières de Saint-Pierre-Jolys. Elles m'ont montré beaucoup de choses. Surtout la mère de Barry Rochon, l'un de nos joueurs».

«Une bonne partie, c'est quand les joueurs n'ont pas besoin de moi!», poursuit le dispenseur des premiers soins de l'équipe des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. «Parce que des blessures, c'est épeurant des fois»

«L'année passée, quand Robert Bérard s'est fait mal au dos, ça nous a fait peur. On a dû l'amener à l'hôpital sur un brancard et je suis allé avec lui. Finalement il est resté à l'hôpital pendant quelques jours».

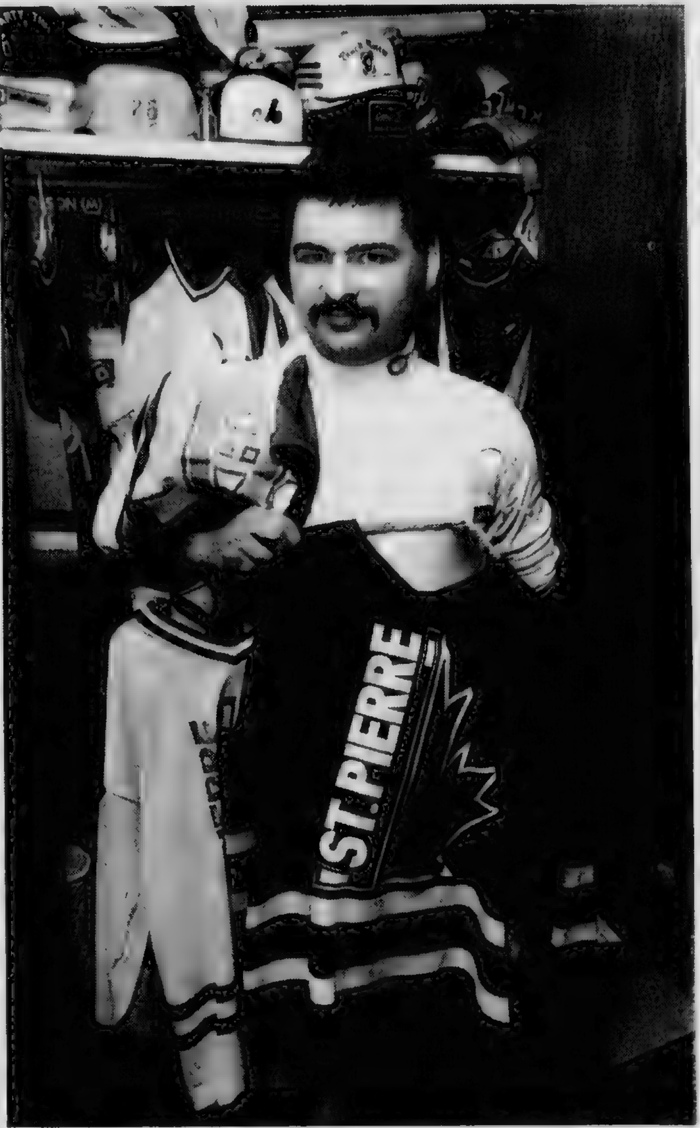


photo: Lucien Chaput

Brian Roy des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. «Quand un joueur se fait blessé, tu es tout le temps inquiet...»

«Mais c'était juste une bad luck. Robert essayait de tourner et un gars l'a plaqué sur la bande. C'était un accident parce qu'après la partie, le joueur qui l'avait plaqué est venu avec son père visiter Robert à l'hôpital. Ils sont venus voir comment il était».

Brian Roy fait partie à part entière des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. D'ailleurs, à la fin de chaque saison, les joueurs lui offrent toujours un cadeau en gage de reconnaissance. L'an dernier: un manteau des Canadiens de Montréal!

«Des fois, j'aimerais jouer au hockey», concède le Jolyen âgé de 29 ans. «J'ai joué un peu dans la ligue de tôle l'an dernier à Saint-Malo, tout en étant avec les Canadiens. Mais je n'avais pas le temps de faire les deux».

«Alors j'ai arrêté de jouer. J'aime plus être avec les boys de Saint-Pierre. Ils sont tous mes amis. On a grandi ensemble. Il y a des plus jeunes. Mais ce sont des amis quand même. C'est une façon de faire partie de l'équipe».

Lucien CHAPUT

Il fallait exécuter le Bandit-Chat

Le séjour de Daniel Berthiaume avec les Jets de Winnipeg aura été de trois saisons et demie. Trois saisons et demie qu'on n'oubliera pas de sitôt.

On le surnommait le Bandit. On aurait dû le surnommer le Chat. Il était vif, ne s'entendait pas plus qu'il fallait avec ses coéquipiers et entame maintenant sa troisième ou quatrième vie dans la Ligue Nationale.

Je me souviens à peine du jeune prodige qui a fait son apparition lors du dernier match des séries éliminatoires en 1986. Il avait été brillant ce soir-là et Winnipeg croyait avoir trouvé son gardien de l'avenir. Au point où Brian Hayward a été échangé au cours de l'été suivant.

Lors de sa première saison, Berthiaume n'a rien fait pour démentir ses supporteurs. Agile, rapide, et muni d'un gant formidable, le Bandit avait sa place dans la Ligue Nationale.

En 87-88, il restait solide. Pas très régulier, mais il était jeune et c'est incroyable ce qu'on pardonne à un jeune joueur de hockey.

Personne n'a donc vu arriver le désastre de l'an dernier. Trop confiant, le Bandit a pris du poids et est arrivé au camp d'entraînement pas préparé.



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

William "The Fridge" Perry se fait remarquer lorsqu'il ajoute 20 livres aux 300 qui l'honorent. Vous pouvez vous imaginez le petit Berthiaume avec 20 livres de plus!

Il a boudé

Mais voilà une erreur qu'on peut pardonner à une jeune vedette une fois dans sa carrière. Surtout un gardien de but qui risque d'être excentrique. Même Grant Fuhr se prépare mal pour des camps d'entraînement.

Mais Berthiaume a refusé la sentence de la direction. Contrairement à ses coéquipiers, le Bandit n'avait pas besoin de connaître un bon camp pour demeurer avec l'équipe. C'est du moins ce que Berthiaume croyait. Il a boudé et été suspendu avant de retrouver sa place à Winnipeg en fin de saison.

Imaginez la réaction de Pokey Reddick qui venait de passer un an entier avec le club-école après avoir vécu deux saisons dans la Ligue Nationale.

Berthiaume n'a jamais retrouvé son ancienne forme. Il a toujours le gant vif et l'agilité, mais il n'est plus aussi confiant. Ainsi, tous les tirs deviennent difficiles.

Il lui faudra maintenant gagner la confiance de ses nouveaux coéquipiers à Minnesota. Ce qu'il n'a pas réussi à faire à Winnipeg. Berthiaume est à son meilleur lorsqu'on lui fait confiance, lorsque ses coéquipiers veulent le voir dans le filet.

L'incident rapporté dans le Free Press a fait déborder le vase. Vrai ou faux, tout le monde cherchait une excuse pour échanger le gardien de 23 ans. Berthiaume, la direction, les médias et les partisans des Jets.

Tout tombe bien pour Berthiaume, parce qu'à 23 ans, c'est vraiment possible de recommencer à neuf ailleurs. Il pourrait lui rester bien des bonnes saisons dans la Ligue Nationale.

Les joueurs sont superstitieux

Administrer les premiers soins à des joueurs blessés n'est qu'une partie des responsabilités de Brian Roy. Il est aussi responsable de mille et un petits détails qui doivent être réglés avant, pendant et après la partie.

C'est Brian Roy qui a le contrôle des vestiaires de l'équipe. Pendant que les joueurs digèrent leur repas d'avant-match, il est déjà à l'aréna, accrochant les chandailles de chaque joueur à la bonne place.

«Je sais où chaque joueur va s'asseoir dans les vestiaires, et c'est toujours à la même place», affirme Brian Roy. «Marc Rodrigue, un vétéran, s'asseois dans son coin, Robert Rioux dans un autre coin. Au milieu? Paul Gauthier».

«Les gars sont peut-être un peu superstitieux», répond Brian Roy lorsqu'on lui demande pourquoi les joueurs agissent ainsi. «Tu sais, le hockey, c'est comme ça.»

L.C.

Le ski de fond: quelques conseils pour les débutants. Voir page 16

Les conseils d'un spécialiste pour débuter

L'anti-déprime: le ski de fond

Pour toute personne atteinte par la déprime de l'hiver il y a deux solutions : la Floride ou se bouger.

Si l'on peut d'être déçu de la Floride, ou si l'on n'a pas les moyens, se bouger reste à la portée de tous. Le ski de fond occupe une place à part parmi les activités physiques : il permet de se mettre en forme tout en mettant à profit les avantages de l'hiver.

Pour débuter ou pour mieux prendre goût au ski de fond, on a besoin de quelques conseils simples d'un spécialiste. Nous avons fait appel à Bernard Desgagné, conseiller pédagogique en éducation physique au Bureau de l'Education française, et grand amateur de ski de fond (parmi les dix meilleurs fondeurs du Manitoba).

Pour encourager les derniers récalcitrants, précisons que le ski de fond réchauffe : on a plus de chance d'avoir froid aux pieds inactif à 20°C que sur des skis par -15°C. Il présente également très peu de risque : le dernier accident grave dont se souvient Bernard Desgagné est la rencontre d'un fondeur du Québec en pleine vitesse...avec un orignal.

Ph.D.

1 Pourquoi choisir le ski de fond comme sport d'hiver ?

De tous les sports, c'est celui qui entraîne la plus grande dépense énergétique parce qu'il fait travailler tous les groupes musculaires importants et particulièrement les gros groupes musculaires (ex : les cuisses).

La dépense énergétique, c'est ce qui fait la contribution d'un sport à la condition cardio-vasculaire et respiratoire d'un individu : le ski de fond est l'activité physique qui donne le plus la forme.

2 Il y a-t-il des contre-indications ?

Il n'y a pas vraiment de contre-indications. Comme pour toutes les activités physiques, les personnes qui sont restées inactives longtemps doivent passer un examen médical complet avant de se lancer.

3 Comment choisir son matériel ?

Prendre un ski compatible pour les deux styles (pas alternatif et pas de patinage), même si, a priori, on n'est pas intéressé par le pas de patinage. Par la suite, on peut y prendre goût.

Rien ne sert d'y mettre un gros prix. Eviter les magasins à grande surface, dont ce n'est pas la spécialité. Leur matériel n'est pas moins cher, mais il est souvent de mauvaise qualité (ex : ski en mousse injectée).

Les meilleurs skis

Les meilleurs skis ont des noyaux de bois ou composite (ex : carbone/bois). Les marques importent peu. Il faut marchander, les prix pouvant être nettement différents selon les magasins. Eviter les systèmes sans fartage : ils ne sont pas adaptés à toutes les conditions de neige alors qu'il est très simple de farter.

Les fixations à 3 trous deviennent obsolètes. On ne perd rien avec le nouveau type de fixation. C'est, avant tout, le choix du couple chaussure/fixation qui déterminera la compatibilité de l'équipement pour les 2 styles. La chaussure doit être confortable. Le système de base présenté par Salomon est recommandé.

Les bâtons doivent avoir des rondelles décalées. Leur taille doit les situer entre la hauteur de l'épaule et, au maximum, des sourcils. Au total, on peut avoir un équipement neuf pour un maximum de 250$.

4 Comment débuter ?

L'aspect technique est très important pour débuter (comme pour la planche à voile ou le ski alpin). Mieux vaut donc prendre des cours, cela permet de mieux apprécier ce sport dès le début.

Se renseigner au parc Windsor ou à l'Association de ski de fond du Manitoba (985-4143 ou 985-4190). Il y a des skieurs francophones qui pourraient très volontiers donner des cours, s'il y a une demande.

5 Comment s'habiller ?

On peut trouver chez soi tous les vêtements dont on a besoin. Il ne faut pas se laisser impressionner par ce que l'on voit sur les pistes. Un survêtement ample sera plus chaud qu'un collant multicolore. Plusieurs couches permettent de s'adapter à la température. La dernière couche peut être de style coupe-vent.

Si l'on veut se faire plaisir, on peut acheter des sous-vêtements adaptés aux sports d'hiver. Prendre des gants assez légers, un bonnet qui cache les oreilles et un col roulé. Pour les chaussures, ne pas prendre trop serré (froid), ni trop large (ampoules).

6 Comment s'alimenter ?

Si l'on va assez loin, on peut prendre un petite sacoche de ceinture avec des aliments à forte teneur en hydrate de carbone (sucre lent) comme les fruits secs. Il est plus important de prévoir à boire, si possible chaud.

7 Comment se préparer ?

Il n'est pas forcément nécessaire de faire des exercices d'assouplissement avant de commencer. Il suffit de commencer lentement, le temps de l'échauffement. En revanche, il est bon de faire des étirements pour améliorer la souplesse quand on a le temps (devant la télévision par exemple). Ils ont un effet préventif à long terme.



Ces pistes de ski sont généralement accessibles de 8 h à 22 h, ***(le parc John Blumberg ferme à 16 h 30 la semaine et ouvre de 10 h à 17 h les fins de semaine ; le parc Little mountain ferme à 16 h 30 tous les jours)***

1. **Forêt Assiniboine :** Adresse : Avenue Grant et route Chalfont - 8,5 km de pistes
2. **Parc Assiniboine :** Avenue Corydon 5,5 km de pistes
3. **Parc Churchill :** Le long de la rivière rouge et de la promenade Churchill 2,5 km de pistes
4. **Parc Crescent Drive :** 781, Crescent Drive 4,0 km de pistes possibilité de faire le pas de patineur
5. **Parc Fraser's Grove :** Sur la rive est de la Rouge, de l'autre côté du parc Kildonan 1,3 km de pistes
6. **Complexe de loisir Harbour view :** 1867, route Springfield 7,0 km de pistes possibilité de faire le pas de patineur

7 **Parc John Blumberg :** 4540, avenue Portage 3,5 km de pistes

8 et 9 - **Parc Kildonan et terrain de golf :** 2021, Rue Main 4 km de pistes

10. **Parc King :** Promenade Kilkenny 2,5 km de pistes
11. **Parc La Barrière :** rue Waverly, au sud du périmètre – 5,5 km de pistes possibilité de faire le pas de patineur
12. **Parc Little mountain :** Boulevard Inkster, au nord-ouest de la route 90 3,2 km de pistes
13. **Parc Maple Grove :** Route Sainte-Marie, au nord du périmètre 3,5 km de pistes
14. **Parc Centennial :** Avenue Mc Ivor, à l'est de la Henderson 1,3 km de pistes
15. **Parc Saint-Vital :** sur la rive gauche de la Rouge, à l'ouest de la route de la rivière –2,3 km de pistes possibilité de faire le pas de patineur
16. **Parc de la rivière Seine :** au sud de Floodway 2,7 km de pistes
17. **Park Sturgeon Creek :** sur les bords de l'affluent de l'Assiniboine, au sud de la Portage –pas de traces préparées

18 **Parc Windsor :** 10, rue des Meurons 3,0 km de pistes possibilité de faire le pas de patineur pistes éclairées le soir

photo: Philippe Descamps

Bernard Desgagné : «Le corps humain, c'est fait pour dépenser de l'énergie. La machine se détraque quand on la laisse à elle-même.»

Pas alternatif ou patinage ?

Patiner ou courir, telle est la question que se posent tous les skieurs de fond depuis le début des années 80.

Jusqu'aux années 70, seul le pas alternatif était pratiqué sur les belles traces parallèles. Puis, quelques précurseurs comme l'Allemand de l'Est Gerhard Grimmer ou l'Étasunien Bill Koch ont commencé à gagner des courses en sortant leurs spatules des traces.

Le Finlandais Pauli Siitonen a même donné son nom à une technique de demi-pas de patinage de plus en plus utilisée à la fin des années 70. C'est finalement dans les années 84-85 que les différentes techniques de patinage ont été massivement adoptées pour les compétitions. Depuis, on organise deux types de compétitions : en style classique (pas alternatif) et en style libre, où tous les pas sont permis.

En fait, précise Bernard Desgagné : «On a toujours patiné avec des skis. Ce qu'il y a de révolutionnaire, c'est la généralisation du patinage, lorsque l'on s'est apercu que patiner était plus rapide.»

L'inconvénient du patinage, c'est qu'il requiert des pistes damées, tous les sites de ski de fond ne préparent pas encore ces pistes spéciales. Ses avantages sont la rapidité et l'absence de fartage : «Le pas de patinage est bien adapté au Manitoba, indique Bernard Desgagné. Il n'y a pas trop de neige et celle-ci se tasse bien. On peut patiner facilement sur les ruisseaux gelés, par exemple.»

Peut-on commencer dans les deux styles ? Bernard Desgagné n'y voit pas d'inconvénient : «Même s'il a été popularisé par les compétitions, le pas de patinage est très simple. Il est très facile à apprendre parce qu'il se fait instinctivement. Il est important d'apprendre également le pas alternatif et de connaître les farts d'adhérence, car ils sont utiles dans certaines conditions (forêt ou neige fraîche).

Au total, le ski de fond n'a pas été dénaturé, il s'est plutôt enrichi de différentes techniques qui permettent de s'adapter au terrain, les différents pas se complètent : «On assiste à un double évolution : les sportifs reviennent un peu au pas alternatif tandis que les néophytes sont fascinés par le pas de patineur.»

Ph.D.

SOCIÉTÉ

Renforcement du contrôle des pharmacies

Quand le médicament devient une drogue

Par une ironie linguistique, les médicaments retrouvent parfois leur nom d'autrefois. Jadis, on désignait par le terme de «drogues» les ingrédients employés en pharmacie ou en teinture.

Aujourd'hui, les remèdes d'antan ont fait place à de véritables médicaments capables de guérir les maladies les plus diverses. Mais l'abus de ces médicaments en fait de véritables drogues, de celles qui tuent.

Pour lutter contre l'utilisation des médicaments comme stupéfiants, le gouvernement met en place un contrôle plus étroit de la distribution en pharmacie (voir encadré). Cela démontre que ces abus de médicaments se font souvent par des voies réservées théoriquement au seul traitement des maladies.

Pour un «drogué» au médicament, ils y a deux moyens de «s'approvisionner» : le marché noir -où certaines substances voient leur prix multiplié par 10, voire plus- et l'utilisation d'ordonnances de façon plus ou moins frauduleuse.

3 médicaments à haut risque: narcotique, barbiturique et tranquilisant

Parmi les diverses explications de l'abus des médicaments, beaucoup rejoignent la question générale des drogues, phénomène de société. Raymond Lemay, pharmacien à la Clinique Saint-Boniface, relève certaines explications propres aux médicaments :

«On garde de moins en moins les gens à l'hôpital. Les traitements hors-institutions rendent plus difficiles les contrôles. En outre, il y a un développement, sans cesse croissant, des médicaments agissant sur la psychologie des patients. Changeant la disposition comportementale d'un individu, ces médicaments suscitent l'abus.»

Le risque est pourtant très grand : «On dépense des sommes énormes dans les centres de traitement des empoisonnements (qui soignent les abus graves de médicaments). En 30 ans de pharmacie, j'ai connu personnellement 6 personnes décédées par abus de médicaments.»

Les médicaments dont l'abus est le plus fréquent, et le plus dangereux, se classent en trois catégories : narcotiques, barbituriques et tranquilisants.

Les narcotiques purs comme la morphine ou la codeine sont très utile dans le traitement des maladies graves comme le cancer en phase terminale. Hautement toxiques, ils ont toujours été très contrôlés.

Avec les années, explique Raymond Lemay, les abus se sont portés sur les barbituriques (sédatifs et somnifères) découverts et développés grâce aux progrès de la science médicale. Seules ces deux premières catégories feront l'objet du contrôle rigoureux instauré par le ministère de la Santé.

Une troisième sorte de médicament est pourtant de plus en plus utilisée de façon abusive : les tranquillisants et calmants (tous à base de benzodiazopine) comme le Valium. En outre, de plus en plus de médicaments étant situés entre ces catégories, leur classement et leur contrôle reste difficile.

Pour Raymond Lemay, la mise en place d'une surveillance systématique et centralisée est «un premier pas», devant une vaste tâche : «Tant que l'on n'aura pas une entrée directe et centrale de toutes les ordonances, le contrôle sera limité.»

La loi permet tout de même de poursuivre un patient faisant un usage frauduleux de médicaments. Le travail du législateur n'est pas simple, car il doit garder à l'esprit la protection des droits individuels, parmi lesquels figure le droit au secret médical.

Les fraudes sur ordonnances seront sans doute limitées, elle permettront moins d'alimenter un marché noir où, selon Raymond Lemay, «l'on trouve n'importe quoi en 20 minutes». Un travail d'éducation reste à faire pour rappeler que «chaque fois que l'on prend un médicament, on prend une chance».

Si le nouveau contrôle «n'est pas la fin du problème», selon Raymond Lemay, il a au moins le mérite de faire réfléchir sur la place du médicament dans la vie quotidienne. Le recours au médicament touche toutes les générations. Pour les plus anciennes, il permet souvent «d'acheter du temps». Mais chacun doit garder à l'esprit qu'il est «très facile d'entrer dans un mauvais cycle».

Philippe DESCAMPS



photo: Philippe Descamps

Comme celui des autres drogues, l'abus de médicaments conduit à une issue fatale : la mort. Raymond Lemay en témoigne : «En 30 ans de pharmacie, j'ai connu personnellement 6 personnes décédées par abus de médicaments.»

Les abus fichés sur ordinateur

Le nouveau système de contrôle des médicaments, mis en place en ce début d'année, permettra de suivre par ordinateur la consommation de chaque patient.

Pour tous les médicaments pouvant faire l'objet d'abus (pour le moment il s'agit des narcotiques, des barbituriques et des stimulants), le pharmacien est tenu d'envoyer un exemplaire de l'ordonnance utilisée au Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba. Ce Collège enregistre sur ordinateur toutes les prescriptions des médecins et peut suivre la consommation.

Les abus, vite repérés, seront signalés aux pharmaciens et aux médecins qui devront en tenir compte. L'obtention abusive de médicaments faisant l'objet d'un délit prévu par la loi, les délinquants, une fois connus, pourront être poursuivis devant les tribunaux.

L'implantation de ce programme devrait coûter environ 100 000$, auxquels s'ajouteront 80 000$ de frais annuels. Mais, selon le ministre de la Santé, Donald Orchard : «Nous espérons épargner environ 500 000$ avec la réduction du nombre et de la longueur des ordonnances, auxquels s'ajouteront 250 000$ économisés sur les visites médicales.»

Des programmes du même genre semblent avoir fait leurs preuves en Saskatchewan et en Alberta. Des changements notables ont été enregistrés dans les habitudes de prescription des médecins, et dans la consommation des médicaments.

Ph.D.

Saviez-vous que...

Montréal, capitale du vol de voitures

En 1988, 22 402 des 200 000 vols d'automobiles au Canada ont été commis à Montréal. Toronto est en 2e place avec 6 535 vols.

Les vols de véhicules, qui augmentent de 20% par an, coûtent environ 250 millions de dollars aux compagnies d'assurance. On estime qu'un vol de voiture sur 5 est organisé par son propriétaire.

Les deux tiers des voitures sont volées par des jeunes qui veulent se payer une «promenade». 20% des voitures volées se retrouvent dans des réseaux de voleurs professionnels. Les deux tiers des véhicules volés sont retrouvés.

Atelier de généalogie

René Jetté sera l'invité du 5e atelier de généalogie organisé par la Société historique et la bibliothèque de Saint-Boniface, samedi 3 février de 9h30 à 16h, dans la salle académique du CUSB.

Le thème de la conférence sera : «Les sources généalogiques du régime français». René Jetté est l'auteur du «Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730».

L'atelier devrait permettre aux participants de se familiariser avec les principales sources documentaires utilisées en généalogie

Inscriptions à la bibliothèque de Saint-Boniface ou au 986-4331.



Société du crédit agricole
Canada

Farm Credit Corporation
Canada

FERMES A VENDRE

N° d'offre	Description juridique	Endroit	Superficie totale (acres) (approximative)	cultivée (acres)	Autres détails
1314481	NE 20-18-14 ouest 1	Glenella	154	140	Maison, grenier 7 cellules de stockage (4 de 2700 boisseaux, 3 de 1450 boisseaux)
	SE 20-18-14 ouest		160	150	
	SO-29-18-14 ouest 1 sauf le Plan de réglage d'eau 6470		156	150	
	NE 19-18-14 ouest 1 sauf le chemin et les 330 pi du nord des 396 pi de l'ouest des 1089 pi de l'est		151	140	
	NO 32-18-14 ouest 1		160	160	
*1319750	NO 34-3-8 ouest 1	Manitou	160	110	Aucun bâtiment
1318249	NO 12-2-7 ouest 1	Darlingford	160	135	Aucun bâtiment
	SO 12-2-7 ouest 1 sauf les 700 pi de l'est des 775 pi du sud		148	125	
	NO 26-1-7 ouest 1		160	50	
1617160	NO 2-21-5 ouest 1 à l'ouest du chemin Plan 504; sauf les 255 pi du sud des 366 pi à l'est & sauf le chemin Plan 9330	Eriksdale	120	68	Maison, grange laitière, laiterie, entreposage de grain, 2 cellules de stockage en métal de 2750 boisseaux
	SO 2-21-5 ouest 1		160	110	
	NO 2-21-5 ouest 1		160	140	
	SO 31-20-4 ouest 1		160	110	
1616085	SO 21-23-2 est 1 sauf chemin	Arborg	157	150	2 cellules de stockage sur béton
	NE 21-23-2 est 1		160	150	1 cellule de stockage en métal
	SE 29-22-1 est 1		160	158	1 cellule de stockage en métal
1619908	NO 6-23-2 est 1 & les 1440 pi du nord des 380 pi de l'est du SO 6-23-2 est 1	Arborg	203	160	Aucun bâtiment
2117391	SO 21-5-20	Fairfax	160	150	2 greniers et grange
	SE 21-5-20 ouest 1		160	140	
2316265	SE 29-5-28 ouest 1	Tilston	161	125	Aucun bâtiment
	NE 25-6-29 ouest 1		160	140	Aucun bâtiment
	SE 25-6-29 ouest 1		160	140	Aucun bâtiment
2718791	SE 23-9-27 ouest 1	Virden	160	130	Cellule de stockage
	NE 23-9-27 ouest 1		160	115	
2817842	NE 13-16-25 ouest 1	Shoal Lake	160	130	Aucun bâtiment
2817682	NE 18-16-19 ouest 1	Newdale	160	140	Aucunbâtiment
	SE 18-16-19 ouest 1		160	130	Aucun bâtiment
	SE 2-16-20 ouest 1		159	130	Aucun bâtiment
	NE 25-15-20 ouest 1 sauf chemin		157	130	Aucun bâtiment
	SE 25-15-20 ouest 1 sauf chemin		153	120	Aucun bâtiment
2818173	NE 5-20-24 ouest 1	Rossburn	160	148	Aucun bâtiment
3217853	NE 23-2-16 ouest 1 sauf droit de passage	Killarney	153	110	6 cellules de stockage: 1 de 2000 boisseaux, 1 de 2700, 4 de 5300
	NO 24-2-16 ouest 1 sauf droit de passage		154	110	
	SO 25-2-16 ouest 1		160	110	
	SE 26-2-16 ouest 1		160	100	
3519327	NO 2-18-10 ouest 1	Amaranth	160	0	Aucun bâtiment
	NE 2-18-10 ouest 1		160	0	Aucun bâtiment
	SO 2-18-10 ouest 1		161	0	Aucun bâtiment
	SE 2-18-10 ouest 1		161	0	Aucun bâtiment
3618606	NE 12-17-15 ouest 1 sauf les 1100 pi du nord des 800 pi de l'ouest	Birnie	139	139	Aucun bâtiment
	SE 12-17-15 ouest 1		160	160	Aucun bâtiment
	NE 1-17-15 ouest 1		160	160	Aucun bâtiment
3618910	NO 12-20-14 ouest 1	McCreary	160	50	Maison, et grange et laitière/laiterie attenante
	SE 12-20-14 ouest 1		160	130	
3619772	SE 11-16-15 ouest 1	Eden	160	130	Aucunbâtiment
	SO 12-16-15 ouest 1		160	160	Aucun bâtiment

** Sous réservio bail existant*

CONDITIONS :

1. L'inspection des bâtiments se fait sur rendez-vous seulement.
2. Dès que la Société accepte l'offre, l'adjudicataire devra payer un dépôt, par chèque visé, d'une valeur de 10 % du prix convenu.
2. La Société ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.
4. Sauf erreur ou omission.
5. La date limite pour les soumissions est **le 15 février 1990.**

On peut se procurer les formules de soumission, les détails au sujet des fermes et les renseignements relatifs au financement, au bureau local de la Société du crédit agricole. Veuillez faire parvenir les soumissions à l'adresse suivante:

Société du crédit agricole
À l'attention de : John D. Penner
5, rue Donald, pièce 400
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2T4



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE N° 4

recherche

un(e) enseignant(e) à temps plein en 6e année, à l'école Provencher (programme de français partiel).

Le/la candidat(e) devra être capable d'enseigner dans les deux langues.

Date d'entrée en fonctions: immédiatement

On vous demande de prendre contact avec:

M. René Bosc
Directeur
École Provencher
320, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0J4
Tél.: 233-0222

VILLA YOUVILLE INC.
MAISON POUR PERSONNES ÂGÉES

208, rue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

est à la recherche du personnel professionnel suivant:

- Infirmière autorisée (plein temps), à compter de la mi-avril 1990

et

- Directrice des soins infirmiers, à compter de la fin avril 1990

Villa Youville Inc. est un établissement (maison pour personnes âgés) avec 75 lits aux niveaux 1, 2, 3 et 4. Cet établissement est annexé à des motels hébergeant environ 75 autres résidants indépendants. Très prochainement une trentaine d'unités motels seront construites afin de complimenter les services existants.

- Les responsabilités spécifiques ont été établies et sont disponibles à ceux qui les demandent (1-422-5624).
- Les candidats doivent être diplômés avec compétences cliniques et inscrits avec et dans la province du Manitoba.
- Les candidats doivent être bilingues en français et en anglais; c'est-à-dire oralement et par écrit.
- Orientation et expérience dans le domaine d'administration des soins infirmiers certainement avantageux.
- Salaire selon éducation et expérience.

Des demandes, avec curriculum vitae, seront acceptées jusqu'au **28 février 1990**, pour les postes mentionnés ci-haut. Pour poser votre candidature, s.v.p. faire parvenir votre curriculum vitae à:

Villa Youville Inc.
a/s LL Bernardin, directeur général
C.P. 280
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission auprès du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

N° 797150 — TRANSPORTS CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Installation d'un banc d'essai à l'aéroport international de Winnipeg

Date limite : le vendredi 9 février 1990

PROJET

N° 795338 — TRANSPORTS CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Rénovation de la cuisine
Centre de contrôle régional de Winnipeg
Aéroport international de Winnipeg

Date limite : le vendredi 9 février 1990

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres.

Canadä

Office national de l'énergie

Avis d'audience publique

Demandes de licences d'exportation présentées par
CanStates Gas Marketing—Transco Energy Marketing Company
FSC Resources Limited
Ramarro Ressources Ltd.
Vector Energy Inc. et Western Gas Marketing Limited

et

demande de modification de la licence d'exportation GL-82
présentée par Esso Ressources Canada Limitée

L'Office national de l'énergie (l'Office) tiendra une audience publique à l'égard des demandes présentées par CanStates Gas Marketing—Transco Energy Marketing Company (CanStates-TEMCO), FSC Resources Limited (FSC), Ramarro Resources Ltd. (Ramarro) et Vector Energy Inc. (Vector) visant la délivrance de nouvelles licences d'exportation de gaz, conformément à l'article 117 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* (la Loi). Dans le cadre de cette audience, l'Office examinera également une demande présentée par Esso Ressources Canada Limitée (Esso) visant la modification de sa licence d'exportation GL-82, conformément au paragraphe 21(2) de la Loi.

L'Office a de plus reçu une demande présentée par Western Gas Marketing Limited (Western Gas) le 25 septembre 1989, conformément à l'article 117 de la Loi, visant l'obtention d'une nouvelle licence autorisant des exportations de gaz naturel près d'Emerson, au Manitoba, gaz qui sera vendu à Southeastern Michigan Gas Company pour l'approvisionnement du réseau de cette dernière. L'Office a décidé d'inclure cette demande dans l'audience publique qui sera tenue conformément à l'ordonnance d'audience GH-6-89, dans sa version récemment modifiée par l'ordonnance AO-2-GH-6-89.

L'audience publique commencera à 9h30, heure locale, le 19 mars 1990, aux salles Bow Valley A et B du Delta Bow Valley Inn, 209, 4e avenue s.-e., Calgary (Alberta).

Cette audience sera tenue publiquement et on cherchera à y obtenir la preuve et les opinions pertinentes des parties intéressées relativement aux demandes. À l'audience, l'Office utilisera la méthode d'intervention en fonction des plaintes mise en application dans ses Motifs de décision de juillet 1987 relatifs à l'examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel. Cette méthode permet aux utilisateurs canadiens de gaz naturel de s'opposer à des exportations proposées s'ils ne peuvent pas obtenir par contrat des approvisionnements supplémentaires en gaz à des conditions semblables, notamment en ce qui a trait au prix, à celles prévues dans la proposition d'exportation.

Les personnes qui désirent intervenir à l'audience doivent déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office et en signifier copie aux requérants aux adresses suivantes:

CanStates-TEMCO

M. Denis C. Fonteyne
CanStates Gas Marketing
144, 4e avenue s.-o., pièce 1220
Calgary (Alberta)
T2P 3N4

Télécopieur: (403) 264-6484

et

Me Stanley Carscallen
Carscallen Lockwood
avocats
15e étage, Place Canada
407, 2e rue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 2Y3

Télécopieur: (403) 262-2952

Esso

M. John B. Ballem, c.r.
Ballem, McDill, MacInnes, Eden
Centre Petro Canada, West Tower
150, 6e avenue s.-o., pièce 4000
Calgary (Alberta)
T2P 3Y7

Télécopieur: (403) 233-8979

et

M. Peter M. Nettleton
Esso Ressources Canada Limitée
Esso Plaza, West Tower, pièce 532
237, 4e avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 0H6

Télécopieur: (403) 237-2197

FSC

Me Stephen H. Lockwood
Carscallen Lockwood
avocats
15e étage, Place Canada
407, 2e rue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 2Y3

Télécopieur: (403) 262-2952

et

M. Patrick LaStrapes
Manager, Gas Supply
and Transportation
Falcon Seaboard Oil Company
Five Post Oak Park, Room 1400
Houston, Texas 77027

Télécopieur: (713) 622-0045

Ramarro

M. Wayne Sharp
Président
Ramarro Resources Ltd.
Pièce 400
1240, chemin Kensington n.-o.
Calgary (Alberta) T2P 3P7

Télécopieur: (403) 270-0366

Vector

M. Jack Kaston
Président
Vector Energy Inc.
Bow Valley Square 4, pièce 2140
250, 6e avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H7

Télécopieur: (403) 269-6020

et

M. Peter J. McIntyre
Burnet, Duckworth & Palmer
425, 1re rue s.-o., pièce 3200
Calgary (Alberta)
T2P 3L8

Télécopieur: (403) 260-0332

Western Gas

M. Christian Yoder
Western Gas Marketing Limited
530, 8e avenue s.-o.
C.P. 500, station M
Calgary (Alberta)
T2P 3V6

Télécopieur: (403) 269-5005

et

M. Robert D. Halo
Western Gas Marketing Limited
11e étage
55, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M5E 1J4

Télécopieur: (416) 869-2443

Chaque demandeur fournira une copie de sa demande à chaque intervenant.

La date limite de réception des interventions écrites est le 25 janvier 1990. La Secrétaire publiera par la suite une liste des intervenants.

Les personnes qui désirent faire des commentaires relativement à une ou plusieurs des demandes devraient écrire à la Secrétaire de l'Office et envoyer copie de leur lettre au requérant concerné, aux adresses susmentionnées, d'ici le 22 février 1990.

On peut obtenir des renseignements sur la procédure de cette audience (ordonnance d'audience GH-6-89, dans sa version modifiée par les ordonnances AO-1-GH-6-89 et AO-2-GH-6-89) ou l'ébauche révisée des *Règles de pratique et de procédure de l'ONE* qui régissent toutes les audiences (en anglais et en français) en faisant une demande par écrit auprès de la Secrétaire ou en téléphonant au Bureau du soutien de la réglementation de l'Office, au (613) 998-7204.

Marie Tobin, secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

Poste de

secrétaire juridique

Le cabinet d'avocats **Pitblado & Hoskin** recherche les services d'une secrétaire juridique bilingue pour seconder un avocat qui oeuvre principalement dans le domaine de la traduction et de la terminologie juridiques.

Les candidat(e)s doivent posséder les compétences suivantes:

- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits,
- comportement professionnel,
- très bonne maîtrise des techniques de secrétariat.

Le cabinet offre une gamme concurrentielle de salaires et d'avantages sociaux.

Dans les cas où cela est nécessaire, le cabinet dispense également des cours de formation pratique permettant au personnel d'utiliser l'équipement à la fine pointe de la technologie se trouvant sur place.

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Pitblado & Hoskin
360, rue Main, 19e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3Z3

À l'attention de M. William Markusa,
directeur de l'administration

Camp français

Divison scolaire de Winnipeg no 1

Programme d'immersion linguistique dans un contexte de plein air pour les élèves de la 7e année.

Poste offert

Coordinateur(trice)

responsable d'une équipe de moniteurs/monitrices, organiser l'horaire et les activités, former le personnel en consultation avec les professeurs du camp.

Exigences

- avoir 18 ans ou plus,
- posséder une bonne maîtrise des deux langues officielles,
- l'expérience de l'organisation des camps et de l'animation avec les jeunes en contexte de plein air.

Dates:

Formation: le 9 avril
Camp: du 7 au 11 mai

Candidature

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae écrit avant le **9 février** à:

Pamela Rayner
École River Heights
1350, avenue Grosvenor
Winnipeg (Manitoba) R3M 0P2
Information: 488-7090



Société du crédit agricole Canada **Farm Credit Corporation Canada**

AVIS

Journée de bureau
de la Société du crédit agricole

Afin d'améliorer ses services auprès des agriculteurs de la région d'Eastman, la Société du crédit agricole tiendra une journée de bureau à Beauséjour deux fois par mois:

JOUR : le 2e et le 4e jeudi de chaque mois
LIEU : Bureau du ministère d'Agriculture du Manitoba 20, 1re rue sud, Beauséjour (Manitoba)
DÉBUT : le lundi 25 janvier 1990

Votre conseiller en crédit, Cam McDiarmid, se fera un plaisir de discuter avec vous de vos besoins financiers.

Vous pouvez avoir accès à des prêts pour les terres agricoles, les habitations, les bâtiments agricoles, le bétail reproducteur, les quotas, et d'autres fins agricoles.

Pour de plus amples renseignements, contactez Cam au 983-0121 à Winnipeg.

Des rendez-vous peuvent être fixés auprès du Bureau du ministère d'Agriculture du Manitoba à Beauséjour en composant le 268-1411.

Canadä

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

fait appel de candidatures pour le poste de

Coordonnateur(trice) du programme d'été de langue (SLP)

Le/la coordonnateur(trice):

- coordonne les cours et les ateliers
- identifie les professeurs et les animateurs
- prépare et distribue le matériel publicitaire

Qualités recherchées:

- expérience ou aptitudes dans la gestion du personnel
- capacité de travail en équipe
- bon esprit d'organisation
- excellente connaissance du français

Salaire: à déterminer

Date d'entrée en fonctions: le 2 avril 1990

Durée du contrat: 20 semaines (l'équivalence demi-temps)

Veuillez faire parvenir votre demande, ainsi que votre curriculum vitae, avant le **31 janvier 1990**, à:



Madame Raymonde Gagné
Éducation permanente
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

L'Association culturelle franco-canadienne de Bellegarde

invite les candidatures pour le poste suivant:

Coordonnateur de projets

Ses fonctions comprendront:

- planifier et exécuter les projets choisis par l'exécutif
- assister aux réunions de l'exécutif
- fournir des informations à la communauté et aux médias
- travailler étroitement avec l'exécutif.

Les exigences:

- compétences supérieures des deux langues officielles
- disponibilité aux heures flexibles
- expérience en planification et/ou en relations publiques
- connaissance du milieu francophone minoritaire
- faire preuve d'initiative.

Lieu de travail: Bellegard (Saskatchewan)

Le salaire sera négociable selon les compétences et/ou l'expérience.

Cet emploi est offert à temps plein commençant le **1er mars 1990.**

Pour plus de renseignements composez le (306) 452-3955 ou le (306) 452-3299.

S.V.P. envoyez votre curriculum vitae avant le **18 février 1990** à l'adresse suivante:

Comité de sélection
C.P. 5
Bellegarde (Saskatchewan)
S0C 0J0



Environnement Canada — Service canadien des parcs
Environment Canada — Canadian Parks Service

Interprètes de parc historique — postes bilingues (Emplois d'été)

Les demandes d'emploi pour les postes bilingues d'interprètes au Parc historique national Lower Fort Garry seront acceptées jusqu'au **2 février** 1990. **Les termes des postes entrent en vigueur à partir du 7 mai jusqu'au 3 septembre 1990.**

Le candidat(e) doit posséder les qualités suivantes:

- une expérience et, le cas échéant, une formation en présentation de renseignements de vive voix à l'intention de groupes;
- un niveau de compétence acceptable en anglais et en français. Le candidat(e) sera testé(e) afin d'évaluer sa capacité.

Toutes demandes d'emploi doivent être soumises sur le formulaire PSC 3000 de la Fonction publique du Canada, disponible à tout Centre d'emploi.

Veuillez faire parvenir votre demande à l'adresse suivante:

Centre d'emploi
237, avenue Manitoba
Case postale 7000
Selkirk (Manitoba)
R1A 2M9

Canadä

La Nord-américaine

(division d'assurance collective)

est à la recherche d'un(e)

secrétaire bilingue
à temps partiel

pour partager un poste dans notre Service de traduction. Les candidats(es) doivent avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais, une excellente habileté pour faire la dactylographie et la capacité d'oeuvrer indépendamment. Expérience avec un Xerox Memorywriter est un atout. Les avantages du poste comprennent des heures de travail flexibles (maximum de 14,5 heures par semaine au début), de bons avantages sociaux ainsi que des perspectives d'avenir.

Envoyez votre demande en toute confiance indiquant le salaire que vous prévoyez à:

Gail Murray
Adjointe, Service du personnel
La Nord-américaine,
compagnie d'assurance-vie
333, Broadway
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0S9

La Nord-américaine a établi un lieu de travail libre de fumée.

Poste bilingue de préposé au crédit et au recouvrement

Nous offrons un poste de préposé bilingue au crédit et au recouvrement pour notre programme "Reconnaissance". Le candidat idéal doit posséder des qualités éprouvées de communication orale et écrite ainsi qu'une expérience antérieure dans le domaine du crédit et du recouvrement, y compris le traitement des demandes de crédit, la vérification des références, l'approbation de crédit et le recouvrement des comptes en souffrance. Une connaissance de base en comptabilité est requise. Une connaissance du fonctionnement des systèmes informatiques interactifs, en particulier du système DEC/VAX, est un atout certain.

Les candidats qualifiés peuvent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné de leurs attentes salariales, à l'adresse suivante:

Shirley Wasney
Gestionnaire des ressources humaines
Jostens Canada Ltd.
1051, rue King Edward
Winnipeg, Manitoba
R3H 0R4



Le conseil des écoles séparées catholiques de Windsor

1485, avenue Janette
Windsor (Ontario) N8X 1Z2
Tél.: 1-(519)-253-2481

La section de langue française du Conseil des écoles catholiques de Windsor

requiert les services

d'enseignant(e)s

pour septembre 1990 à:

l'élémentaire:

- maternelle à la 8e
- Enfance en difficulté
- Bibliothèque-enseignant

et au secondaire:

- nouvelle école secondaire en septembre 90
- tous les sujets

Qualifications cycles intermédiaire et supérieur

Exigences:

- qualifications en enseignement
- références d'un prêtre
- deux lettres de référence de personnes à la direction
- relevés de notes universitaires

Les personnes ayant les qualifications mentionnées ci-dessus, sont invitées à faire une demande écrite à:

Monsieur Denis Levert
Surintendant des écoles françaises
Conseil des écoles séparées catholiques de Windsor
1485, rue Janette
Windsor (Ontario)
N8X 1Z2

J. Mongenais, présidente — R. J. O'Brien, directeur de l'éducation

Nécrologie



MARIE LOUISE THERIAULT

Après une longue maladie le mardi 9 janvier 1990, Marie Louise Theriault est décédée au Centre Taché, 185, Despins, à l'âge de 88 ans. Elle était autrefois de Mutrie (Saskatchewan).

Elle était précédée par son premier mari Alfred Bissonnette en 1926 et son deuxième mari Ernest Theriault en 1969.

Elle laisse sa mémoire à ses enfants: Sr Georgianna Bissonnette f.m.m. de Rigaud (Québec), Jeannette Earle de Acton (Ontario), Irène Manswell de Lockport (Manitoba), Claire Soulodre de Saint-Boniface, Alphonse Bissonnette de Biggar (Saskatchewan), François Theriault de Régina, André Theriault d'Ottawa (Ontario); 18 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants; trois soeurs: Albertine Boulet de Wawota (Saskatchewan), Thérèse Filteau de Saint-Boniface, Céline Bauche de Bellegarde (Saskatchewan); deux frères: Alfred Martin de Biggar (Saskatchewan), Alphonse Martin de Saskatoon (Saskatchewan); et plusieurs nièces, neveux et amis.

La messe de la Résurrection a été dite par l'abbé Gariépie le 11 janvier à l'église Précieux-Sang, 200, rue Kenny. Une autre messe de la Résurrection a été célébrée à Montmartre (Saskatchewan), le 13 janvier par l'abbé Émile Toupin et Rev. Cornelius Lucey. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Mutrie (Saskatchewan).

Les familles Theriault, Bissonnette et Martin désirent remercier sincèrement les soeurs et gardes-malades du Centre Taché pour tous les soins qu'ils ont donnés à Maman et Marie Louise. Nous voulons aussi remercier sincèrement tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie.



Avis de vente

Nous invitons les intéressés à présenter des soumissions cachetées portant l'indication «RTD PP 4030-37» concernant l'achat des unités précisées ci-dessous et leur enlèvement de la propriété du CN. La soumission doit parvenir à G.M. Ball, directeur régional, Achats et stocks, Chemins de fer nationaux du Canada, C.P. 244, Succursale postale Transcona, Winnipeg (Manitoba) R2C 3R4 au plus tard à midi, le mardi 6 février 1990.

50 réservoirs à propane de 100 lb.

On pourra voir les unités enre le 29 janvier et le 8 février 1990 inclusivement de 7h30 à 15h30 à l'Atelier de matériel de travaux du CN situé au 324, avenue Pandora est, Winnipeg (Manitoba).

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec L. Lesprance, superviseur général, Atelier de matériel de travaux, Transcona, au (204) 988-7182.

G.M. Ball
Directeur régional,
Achats et stocks

Nécrologies

ÉMILE JOSEPH TURENNE

Paisiblement, le mardi 16 janvier 1990, à l'hôpital de Saint-Boniface, M. Émile Joseph Turenne, âgé de 56 ans, époux bien-aimé de Béatrice Turenne (née Neveux) de Saint-Boniface.

Émile fut précédé par son père et sa mère Hormisdas et Irène Turenne.

Outre son épouse Béatrice, il laisse dans le deuil 4 filles: Patricia et son époux Terance Beaudry, Michelle et son époux Marcel Landry, Josée et Renée, tous de Winnipeg; une petite-fille Jessica Landry; il laisse aussi 1 frère Noël de Hinton (Alberta); et sa belle-mère Angèle Neveux de Saint-Pierre (Manitoba).

Le service fut célébré à 14h00, le jeudi 18 janvier 1990, en la Cathédrale de Saint-Boniface avec Mgr Albert Fréchette célébrant. L'inhumation suivit dans le cimetière de Glen Lawn Memorial Gardens.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent, peuvent faire une contribution à une charité de leur choix.

La direction des funérailles fut confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

La famille tient à remercier tout particulièrement les médecins et le personnel de l'unité des soins intensifs à l'hôpital, Monseigneur Albert Fréchette pour son soutien, les porteurs, proches amis d'Émile, la chorale pour le beau chant, Madame Évelyne Morin pour le délicieux goûter et enfin tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie.

MAURICE DELAQUIS

Après un combat courageux avec le cancer, le dimanche 21 janvier 1990, Maurice Delaquis, époux bien-aimé d'Annette Delaquis (née Lavack), est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface à l'âge de 71 ans.

Outre son épouse Annette, il laisse dans le deuil son fils Robert et son épouse Jennifer; ses filles: Irma et son époux Al Fraser, Evlyn Leflour, Marie et son époux Francis Thebault; ses sept petits-enfants: Carole et son époux Paul Kroeker, Michel et Stephane Delaquis, Corinne et Patrick Fraser, Alec et Nigel Leflour. Il laisse aussi sa mère, trois frères, deux soeurs, des belles-soeurs et des beaux-frères.

Maurice travaillait pour Shell Oil, d'où il prit sa retraite en 1982, après plus de vingt années de service. Il a aussi travaillé pour Carter Construction pendant cinq ans. Avant cela il travailla pour son père à Notre-Dame-de-Lourdes de 1934 à 1956.

Une messe commémorative fut célébrée le mardi 23 janvier 1990 à 14h00 en la Cathédrale de Saint-Boniface, avec Mgr Albert Fréchette célébrant.

Maurice était un homme généreux, doux et aimant; un époux, un papa et grand-papa qu'on chérissait beaucoup.

La famille aimerait remercier le Docteur Henteleff et tout le personnel des soins Palliatifs de l'hôpital de Saint-Boniface pour les soins spéciaux donnés à notre cher Maurice.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Assistant(e) médical(e)-réceptionniste-secrétaire
bilingue (anglais, français)

pour un bureau de medécin. Le poste est permanent à temps plein.

Prendrons les appels le dimanche 28 janvier au 452-4542.

Réceptionniste bilingue

Notre client de Fort Garry est à la recherche d'une personne d'initiative pour le poste de réceptionniste. La personne retenue devra avoir de l'entregent et posséder des habiletés de communicateur en français comme en anglais, en plus d'un minimum de trois ans d'expérience de bureau, une connaissance des machines à traitement de texte, et une vitesse de 50 mots/min. à la machine à écrire. Ce poste offre un milieu de travail agréable ainsi que des possibilités d'avancement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contracter **Elaine Gibbs, Drake Personnel, téléphone 947-0077.**

Camp français
Divison scolaire de Winnipeg no 1

Programme d'immersion linguistique dans un contexte de plein air pour les élèves de la 7e année.

Postes offerts

Moniteurs/monitrices

responsable d'une équipe de 8 à 10 jeunes, encadrer, animer les différentes activités.

Exigences

- avoir 18 ans ou plus,
- posséder une bonne maîtrise des deux langues officielles,
- être à l'aise dans un contexte de plein air,
- avoir de l'expérience dans les camps ou en animation avec les jeunes de cet âge.

Dates:

Formation: le 9 avril
Camp: du 7 au 11 mai

Candidature

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae écrit avant le **9 février** à:

Pamela Rayner
École River Heights
1350, avenue Grosvenor
Winnipeg (Manitoba)
R3M 0P2
Information: 488-7090

Manitoba

Conseiller Agricole (Scientifique en agrologie 3) Steinbach

Le candidat devra offrir aux exploitants agricoles des services de direction et d'orientation touchant tous les programmes ministériels. Ses fonctions regroupent le développement et l'évaluation de programmes de consultation en matière de financement agricole, ainsi que de méthodes d'élevage et de culture dont l'objectif est d'utiliser au mieux les ressources agricoles et rurales; le candidat devra également veiller à l'administration et à la diffusion dans le district du programme des cercles "4H".

Un baccalauréat en sciences de l'agriculture est exigé ainsi qu'une expérience de vie en milieu agricole ou rural, plus cinq ans d'expérience dans divers programmes de vulgarisation et se rattachant a l'agriculture; une connaissance en technologie de la production agricole est également nécessaire. Le candidat doit être prêt à voyager et à diriger des réunions. Les demandes des candidats qui possèdent une expérience plus limitée pourront être prises en considération mais uniquement pour les postes de scientifique en agrologie du 1er et du 2e échelon. Le candidat devra êtra capable de travailler en anglais et en francais. Doit être admissable l'Institut manitobain d'agrologie. La préférence sera donnée aux candidats qualifiés members de groupes visés par le Programme d'action positive.

Salaire: 39 422 $ à 49 586 $ par année
N° de Concours: 3139
Date de clôture: le 12 févier, 1990
Adresse:
Agriculture Manitoba
Service du personnel
802 - 401 York Avenue
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P8

Sténographe judiciaire (bilingue français-anglais)

Le titulaire doit noter mot à mot tout ce qui se dit pendant les audiences ou les procès, faire des recherches au besoin, transcrire à partir d'un journal et de bandes sonores, corriger les transcriptions, et voyager dans toute la province selon les séances de la cour de circuit. Le titulaire est responsable des comptes rendus tant en anglais qu'en français.

Les candidats doivent pouvoir transcrire efficacement en français et en anglais et dactylographier au moins 60 mots à la minute. Une bonne connaissance de la terminologie juridique et médicale et l'expérience du traitement de texte constituent des atouts. Les candidats doivent pouvoir obtenir un permis de conduire valide du Manitoba et disposer d'un véhicule au besoin. Les candidats possédant d'autres qualités peuvent être considérés pour des postes d'un niveau convenant à leurs qualités et à leur expérience. On tiendra compte du Programme d'action positive dans le processus de sélection.

Salaire: 30 582 $ à 39 320 $ par année
N° de Concours: 3152
Date de clôture: le 12 févier 1990
Adresse:
Ministré de la Justice
Service des ressources humaines,
405, av. Broadway,
9e étage,
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4

recherche

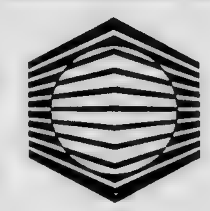
un(e) enseignant(e) pour le Collège Louis-Riel: Anglais 10e et 11e et Droit 302. L'enseignant(e) devra adhérer à la philosophie de l'école franco-manitobaine et devra participer aux activités culturelles et parascolaires.

Poste à temps plein (1.0), pour le **deuxième** semestre seulement.

Date d'entrée en fonctions: le 1er février 1990

On vous prie de prendre contact avec:

Monsieur Roger Druwe, directeur
Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2Y2
Tél.: 237-8927



La Caisse populaire de Letellier

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de:

caissière/secrétaire

Fonctions:

- réception
- dactylographie
- classement
- responsable d'un tiroir-caisse

Qualifications:

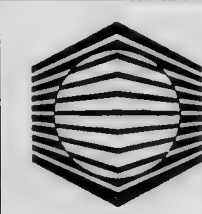
- doit être bilingue — français et anglais, oraux et écrits
- accueillant(e)
- sens de l'organisation et esprit d'équipe, belle personnalité
- connaissance du programme WordPerfect, un atout, ainsi que connaissance de travail dans une institution financière

Salaire: selon l'expérience et l'échelle en vigueur

Entrée en fonctions: mi-mars

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel et confidentiel», avant le **31 janvier** à:

Madame Paulette Pappel, directrice
La Caisse populaire de Letellier
Case postale 266
Letellier (Manitoba)
R0G 1C0
Tél.: 737-2350



La Caisse populaire de La Salle

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de:

agent, service du crédit

Fonctions:

- responsable du développement, de l'administration, du suivi et du contrôle du portefeuille de prêts de la caisse populaire
- autres responsabilités seront de promouvoir les produits et les services de la caisse populaire

Qualifications:

- expérience dans une caisse populaire ou credit union
- bilingue — français et anglais, oraux et écrits
- plusieurs années d'expérience dans le domaine du crédit au consommateur
- expérience dans le domaine du crédit agricole et commercial serait un atout
- sens de l'organisation et esprit d'équipe

Rémunération: selon l'expérience et les qualifications

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel et confidentiel», avant le **1er février** à:

Monsieur Raymond Cormier, directeur
La Caisse populaire de La Salle
C.P. 66
La Salle (Manitoba)
R0G 1B0



Jeux pour la fête

Voici quelques jeux que je te suggère pour t'amuser avec tes ami(e)s.

Des courses:

Tu auras besoin de 2 balles de ping-pong et une paille pour chaque personne. Divise les ami(e)s en 2 équipes et mettez-vous en ligne. Place deux chaises à l'autre bout de la pièce. Le premier joueur de chaque équipe se met à quatre pattes et souffle sur la balle à l'aide de sa paille jusqu'à la chaise, en fait le tour et retourne jusqu'au prochain joueur. Chacun prend son tour jusqu'au moment où une équipe finit.

Un autre jeu de course:

Divise les ami(e)s en deux équipes. Devant chaque équipe, place un chapeau, un manteau, un foulard et une paire de mitaines. Le premier joueur de chaque équipe s'habille, court jusqu'au mur opposé et retourne à son équipe. Il donne les vêtements au prochain joueur. L'équipe la plus rapide gagne.

Je te souhaite de bien t'amuser!

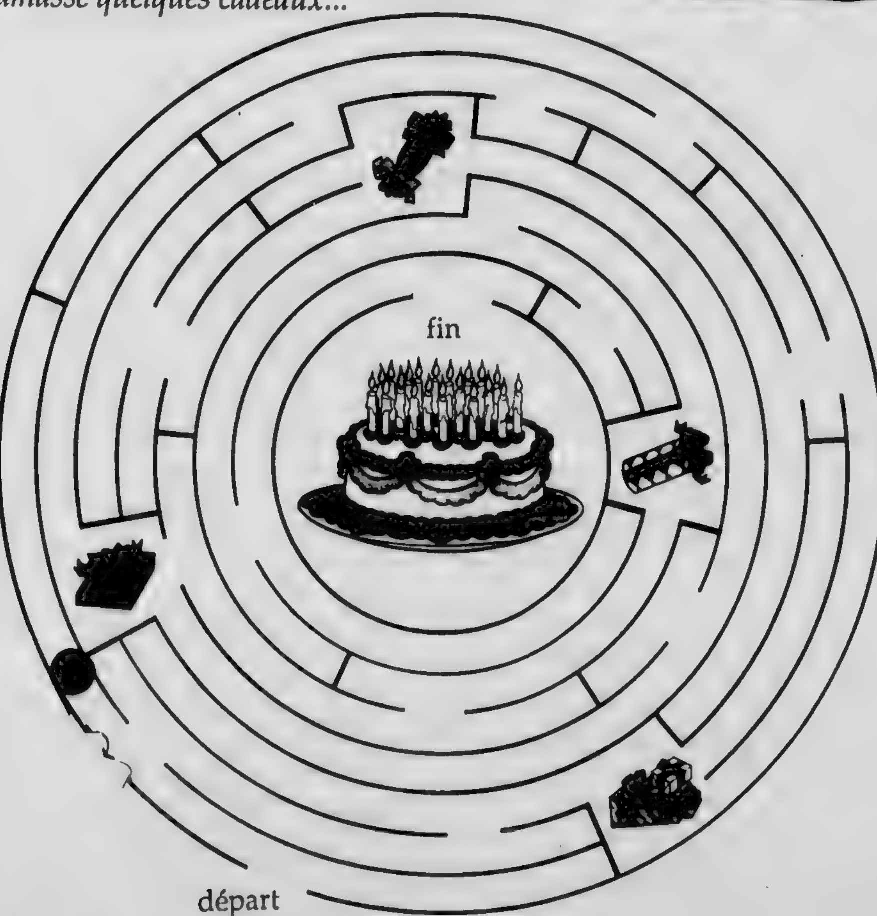
Pour le goûter...

Brochette de fruits

1. Avec l'aide d'un parent, coupe différents fruits en petits morceaux. Vous pouvez utiliser pommes, oranges, raisins, bananes, fraises, melon...
2. Place, dans l'ordre que tu voudras, les morceaux de fruits sur la brochette de bois. Déguste!

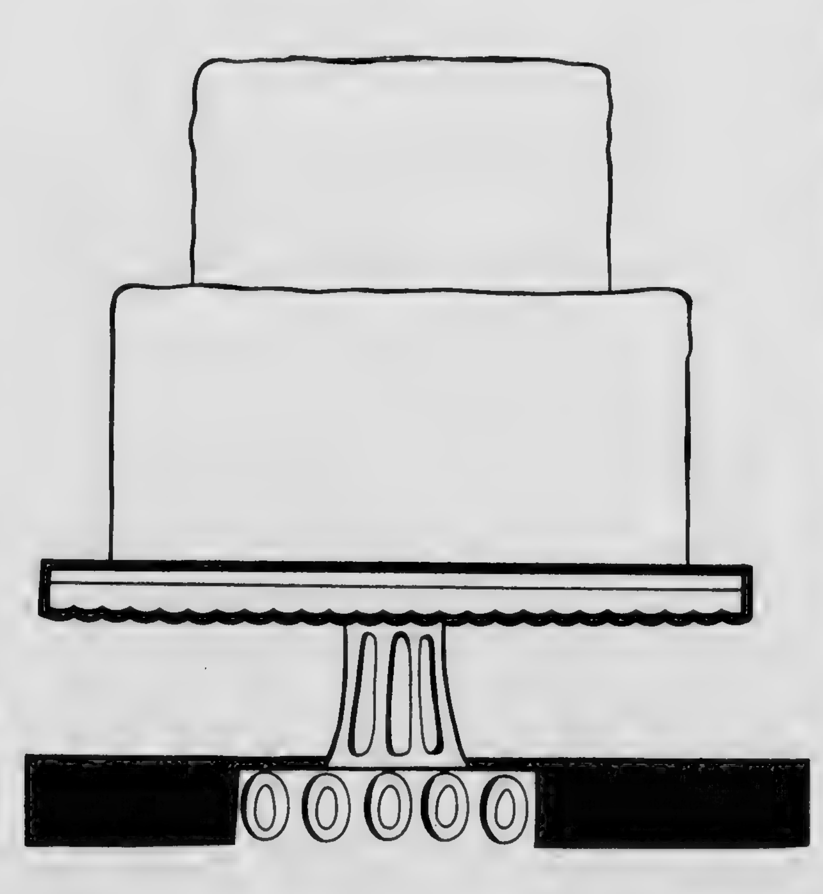
Labyrinthe

En parcourant ton labyrinthe, ramasse quelques cadeaux...





Décore le gâteau à ton goût et ajoutes-y des bougies.



Viens faire une expérience avec moi. Fais dresser les cheveux sur ta tête.

1. Frotte un ballon assez longtemps sur tes cheveux.
2. Lentement, soulève le ballon...
3. Regarde-toi dans un miroir. Que vois-tu?

Quand je frotte le ballon contre les cheveux, il se produit de l'électricité. Lorsque je retire mon ballon, il attire mes cheveux.

membre gagnant

8566

Réal Durand 8 ans

Île-des-Chênes (Manitoba)



Dans ce dessin se cache tout les objets que tu vois dans l'encadrement. Découvre-les!



Réponse: Devinettes

1. Parce qu'ils viennent de jeter l'ancre (encre).
2. Il n'y a pas de terre dans un trou.
3. Les verres pleins.
4. Un pantalon.
5. Tout le monde, car la tour Eiffel ne saute pas.

Réponse: Labyrinthe



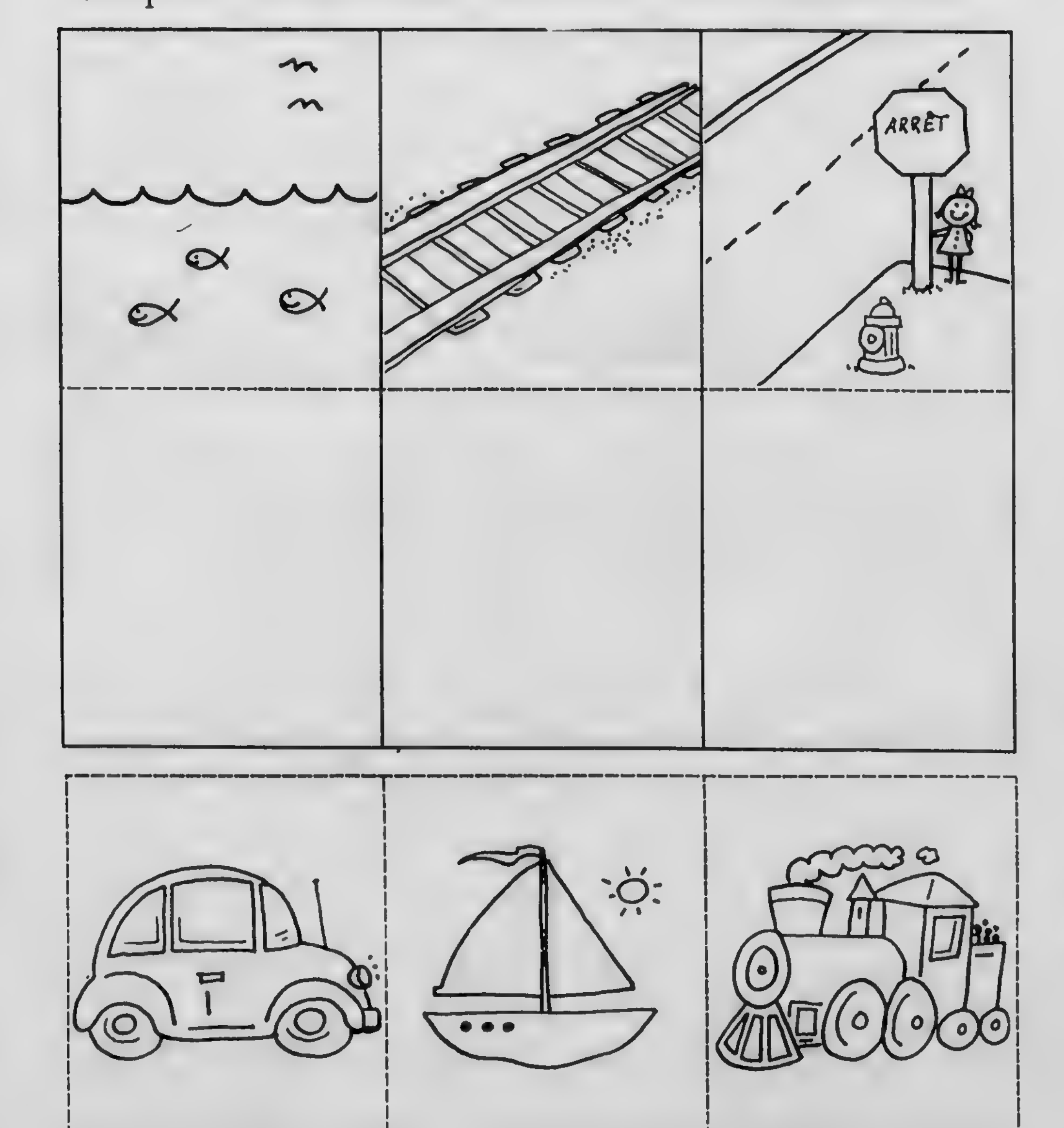
Devinettes

Voici quelques devinettes pour amuser tes ami(e)s.

1. Pourquoi les marins qui arrivent dans un port ne peuvent plus écrire?
2. Quel est le volume de la terre contenue dans un trou cylindrique creusé dans le sol à une profondeur de 1 mètre et dont le diamètre est les deux tiers de la profondeur?
3. Quels sont les verres qu'on ne peut pas remplir d'eau?
4. On entre par un trou et on en sort par deux. Qu'est-ce que c'est?
5. Qui peut sauter plus haut que la tour Eiffel?

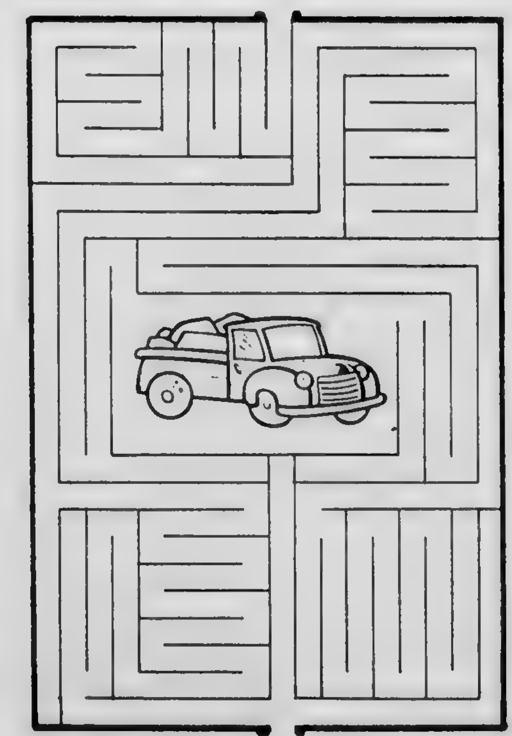
Viens t'amuser!

Découpe les véhicules et colle-les aux bons endroits. Colorie-les.



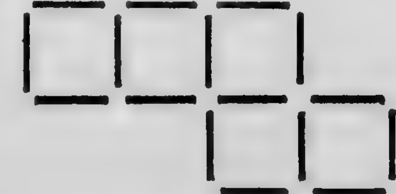
Labyrinthe

Quelqu'un a malheureusement abandonné le camion au milieu du labyrinthe. Peux-tu aller le chercher?



Le jeu d'allumettes

Si tu enlèves 2 allumettes, tu gardes 4 carrés. Quelles sont les deux allumettes?



Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 27 janvier

5h00 Télé-M **Jem**
5h30 Télé-M **Ma petite pouliche**
6h00 Télé-M **G.I. Joe**
6h30 Télé-M **C.O.P.S.**
7h00 Télé-M **La Belle Vie**
7h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Arnold et Willie**
8h00 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **La croisière s'amuse**
8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
9h00 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Bugs Bunny**
9h30 CBWFT **La bande à Piscou**
Télé-M **Les joyeux naufragés**
10h00 CBWFT **Il était une fois... la vie**
Télé-M **Flash Varicelle**
10h30 CBWFT **L'enfant venu d'ailleurs**
Télé-M **Vidéostar**
11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Enfin c'est samedi!**
11h30 CBWFT **La clan Campbell**
12h00 CBWFT **Ciné-famille: Lisa ou le rêve olympique**
TV-5 **Histoires naturelles**
12h30 TV-5 **Hotel**
13h00 Télé-M **Ciné Week-end: Opération caprice**
TV-5 **Visa pour le monde: L'Écosse** (7e de 20)
13h30 CBWFT **Génies en herbe**
14h00 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
14h05 TV-5 **Les saltimbanques**
15h00 Télé-M **L'aventure**
15h30 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Les animaux du monde**
16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Charivari-jeunes**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 Télé-M **Batman**
17h00 CBWFT - **Le téléjournal**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Visiontario II**
17h10 CBWFT **Virages**
17h30 Télé-M **Avis de recherche**
TV-5 **Expédition chasse et pêche** (3e de 13)
18h00 CBWFT **Samedi P.M.**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 Télé-M **Jeunesse d'hier à aujourd'hui**
TV-5 **Parcours**
19h00 CBWFT **Hockey:** les Canadiens de Montréal visitent les Maple Leafs de Toronto
Télé-M **Cinéma: Boire et déboires**
19h30 TV-5 **Sacré soirée** Invités: Pacifique, Johnny Clegg, Michèle Torr, Kassav.
21h00 Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **San Francisco**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **La politique fédérale**
22h15 CBWFT **Cinéma: Festival Claude Lelouch Mariage**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h30 Télé-M **Challenge WWF**
22h35 TV-5 **Jazz-In concert**
23h05 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h30 Télé-M **Ciné-Lune: Les séducteurs**
23h35 TV-5 **Parcours** (reprise)
0h35 TV-5 **Sacré soirée** (reprise)
1h55 TV-5 Radio France Internationale
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
2h19 Télé-M **Les sports**
2h30 Télé-M **Enfin c'est samedi!**
4h30 Télé-M **Paul et les jumeaux**

Dimanche 28 janvier

5h00 Télé-M **Punkie**
5h30 Télé-M **Ma petite pouliche**
6h00 Télé-M **Transformeurs**
6h30 Télé-M **C.O.P.S.**
7h00 Télé-M **Vision mondiale**
7h30 CBWFT **Livre ouvert**
7h45 CBWFT **Colargol**
8h00 CBWFT **Winnie l'ourson**
Télé-M **Question de sport**
8h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
9h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
Télé-M **Sans détour**
9h30 CBWFT **La véritable histoire de Malvira**
Télé-M **Justice pour tous**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur**
Télé-M **En toute amitié**
10h30 Télé-M **Magazine Montréal**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Bon dimanche**
12h00 CBWFT **La semaine verte**
TV-5 **Les héros du samedi**
13h00 CBWFT **La course Amérique-Afrique**
Télé-M **Ciné week-end: Les illusions perdues**
TV-5 **Le concours musical international Reine Élisabeth de Belgique 1989**
14h00 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
TV-5 **Apostrophes: Ciné-roman**
15h00 Télé-M **Nature en jeu**
15h25 TV-5 **Télétourisme**
15h30 Télé-M **Le gala mini-stars de Nathalie**
15h55 TV-5 **Clip culturel: Cocteau**
16h00 CBWFT **Rencontres**
Télé-M **Alf**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Propos et confidences**
Télé-M **Batman**
TV-5 **L'école des fans**
17h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **Ici Montréal**
17h15 TV-5 **Gourmandises**
17h30 Télé-M **La belle et la bête**
TV-5 **Le divan:** Harlem Désir
18h00 CBWFT **Ce soir dimanche et le téléjournal**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Faut voir ça**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **Les animaux du monde: Sam, le petit dresseur de sirènes**
19h00 CBWFT **Star d'un soir**
Télé-M **Cinéma: Le lendemain du crime**
TV-5 **Apostrophes: La 700e**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches:** Les trois Montréal de Michel Tremblay
20h15 TV-5 **Gros méchant show: le gros méchant bon Dieu**
21h00 CBWFT **Les beaux dimanches:** Ida Haendel: la voie de la musique (2 de 2)
Télé-M **7 jours**
21h15 TV-5 **Résistances:** une terre juive en U.R.S.S.
22h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Viva:** un village en révolution 1788-1989
22h19 Télé-M **Les sports**
22h20 CBWFT **Scully rencontre**
22h30 Télé-M **Magazine Montréal**
22h50 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Vision mondiale**
23h20 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
TV-5 **Les animaux du monde**
23h50 TV-5 **Apostrophes: La 700e**
0h00 Télé-M **Bon dimanche**
0h20 CBWFT **Cinéma: Rétrospective Chaplin: La Classe oisive; Jour de paye; et Le pèlerin**
1h05 TV-5 **Gros méchant show: le gros méchant bon Dieu**
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
2h05 TV-5 Radio France Internationale
2h19 Télé-M **Les sports**
2h30 Télé-M **Justice pour tous**
3h00 Télé-M **Sans détour**
3h30 Télé-M **Le flic de Chicago**
4h30 Télé-M **En toute amitié**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé - M : 28** **TV - 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 29 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Belle et Sébastien**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h05 CBWFT **Une fenêtre dans ma tête**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le point**
8h30 Télé-M **Aimer**
8h40 CBWFT **Chasseurs de miel**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **Assermentation du nouveau Gouverneur général**
10h30 Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Mimémo**
12h00 Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le shérif aux poings nus**
12h30 CBWFT **La cuisine des anges**
12h45 CBWFT **Iniminimagimo**
13h00 CBWFT **Passe-Partout**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Temps présent: Séoul, la médaille d'or du travail**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Le petit journal**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Génies en herbe:** L'institut collégial Vincent Massey affronte l'école Saint-Joachim.
Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal reçoivent les Bruins de Boston
TV-5 **L'info-5**
19h00 CBWFT **CTYVON**
TV-5 **7 sur 7**
19h30 CBWFT **Le temps d'une paix**
20h00 CBWFT **Un signe de feu**
TV-5 **Thalassa**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Le bêtisier**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le divan**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Actuel**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Jusqu'à ce qu'amour s'ensuive**
22h50 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h20 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
23h50 TV-5 **7 sur 7**
0h45 Télé-M **Hockey (reprise)**
0h50 TV-5 **Thalassa**
1h50 TV-5 **Radio France Internationale**
4h15 Télé-M **Bon appétit**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Mardi 30 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **Tam Tam**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Histoire d'une femme**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **7 sur 7**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Télétourisme**
16h30 CBWFT **Minibus**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Bouffé de santé**
Télé-M **Épopée rock**
TV-5 **L'info-5**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Minisérles: La guerre des Haras** (1er de 4)
TV-5 **Du côté de chez Fred**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
20h00 CBWFT **L'héritage**
Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **La véritable histoire de Guillaume Tell**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Tell quel:** le retour de Guillaume Tell
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Santé à la une**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: L'héritage Corvini**
23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h25 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
23h30 TV-5 **L'info-5**
0h00 TV-5 **Du côté de chez Fred**
0h15 Télé-M **Histoires de l'autre monde**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h00 TV-5 **La véritable histoire de Guillaume Tell**
1h45 Télé-M **Chop-Suey**
1h50 TV-5 **Essonne**
2h15 Télé-M **Épopée rock**
2h30 TV-5 **Radio France Internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Les programmes d'information en français

A CBWFT (3 \ 10)

Première édition: Un bulletin de nouvelles régionales, nationales et internationales, avec Le point du soir d'avant en reprise. Du lundi au vendredi à 8h20.

L'édition magazine: Le nouveau magazine d'information du midi de Radio-Canada. Une présentation complète des nouvelles et des chroniques sur divers sujets d'intérêt général. Du lundi au vendredi à 12h00.

Ce Soir Manitoba: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales réalisé par Radio-Canada\Manitoba. Du lundi au vendredi à 18h00.

Le Téléjournal et Le point: Le bulletin de nouvelles du soir réalisé par le réseau national de Radio-Canada. Du lundi au vendredi à 21h00.

Ce Soir Dimanche: Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée. Le dimanche à 18h00.

A TV-5 (14 \ 20)

L'info-5: Le bulletin canadien de nouvelles avec un accent sur l'actualité régionale au Québec et au Canada. Du lundi au vendredi, à 14h (1er édition) et à 18h30 (2e édition; rediffusée à 23h20).

Journal télévisé de TF1 ou A2: Bulletin européen de nouvelles. Le samedi et le dimanche à 18h et 23h35; du lundi au vendredi à 18h et 23h.

L'échiquier fédéral: Une émission d'affaires publiques canadiennes. Le samedi à 17h.

Parcours: Emission d'information mettant en relief les événements marquants pour les régions du Canada. Le samedi à 18h30.

Le petit journal: Bulletin de nouvelles conçu pour les jeunes, préparé par la chaîne Quatre saisons du Québec. Le lundi à 15h30.

7 sur 7: Magazine d'actualité au cours duquel une personnalité de l'actualité est invitée à commenter les événements de la semaine en France et ailleurs. Le lundi à 19h et 23h50, le mardi à 14h30.

A Télé-Métropole (28)

Mongrain de sel: Emission d'affaires publiques animée par Jean-Luc Mongrain où les gens de Montréal font valoir leur point de vue via une tribune téléphonique. Du lundi au vendredi à 7h.

Les nouvelles TVA: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales de Montréal. A chaque jour à 22h.

Ciné-télé du 27 jan. au 2 fév. 1990

Samedi 27 janvier

12h00 CBWFT **Lisa ou le rêve olympique.**
Dessins animés réalisés par Beranrd Devries. Une jeune fille est fortement influencée par son père. Avant qu'il ne meure, elle se pousse à s'entraîner pour les Jeux olympiques. (coréen, 1988)

13h00 Télé-M **Opération caprice.**
Comédie policière avec Doris Day, Richard Harris et Ray Walston. Une jeune femme qui travaille comme espionne industrielle met à jour un trafic de narcotiques. (amér. 1967)

19h00 Télé-M **Boire et déboires.**
Comédie avec Bruce Willis, Kim Basinger et John Larroquette. Les mésaventures d'un analyste financier qui a eu la mauvaise idée de se faire accompagner à une importance réception par une charmante jeune femme qui ne supporte pas l'alcool. (amér. 1987)

22h15 CBWFT **Mariage.**
Drame psychologique réalisé par Claude Lelouch. Avec Bulle Ogier, Rufus et Marie Déa. La vie conjugale d'un couple, marié le jour du Débarquement, s'est détériorée avec le temps. (fr. 1974)

23h30 Télé-M **Les séducteurs.**
Film à sketches de B. Forbes, G. Wilder, E. Molinaro et D. Risi avec Roger Moore, Gene Wilder, Lino Ventura et Ugo Tognazzi. Assemblage international d'anecdotes libertines situées dans diverses grandes villes. (fr. 1980)

Dimanche 28 janvier

13h00 Télé-M **Les illusions perdues.**
Drame de Jennifer Jason-Leigh et Ann Jillian. Engagée dans un nightclub à Tokyo, une jeune femme réalise bientôt que les danseuses du cabaret sont forcées de se livrer à la prostitution. (amér. 1983)

19h00 Télé-M **Le lendemain du crime.**
Drame policier avec Jane Fonda et Jeff Bridges. Un policier à la retraite entreprend d'innocenter une alcoolique qui s'est réveillée un matin aux côtés d'un homme mort poignardé. (amér. 1986)

20h00 CBWFT **Les trois Montréal de Michel Tremblay.**
Documentaire réalisé par Michel Moreau. Le cinéaste Michel Moreau nous invite à découvrir l'univers de Michel Tremblay en faisant évoluer ses personnages dans les lieux qui les ont inspirés.

21h00 CBWFT **Ida Haendel: La voie de la musique.**
Documentaire musical sue la vie et la carrière d'Ida Haendel. (dernier de 2)

00h20 CBWFT **Rétrospective Chaplin.**
La Classe oisive (The Idle Class): Charlot s'immisce dans la résidence d'une bourgeoise dont le mari est son véritable sosie (amér. 1921). Jour de paye (Pay Day): Charlot travaille comme maçon dans un chantier (amér. 1923). Le Pèlerin (The Pilgrim): Évadé de prison, Charlot se fait passer pour un pasteur dans une petite ville du Far-West (amér. 1923).

Lundi 29 janvier

12h00 Télé-M **Le shérif aux poings nus.**
Western avec Bobby Darin, Leslie Nielson et Emily Banks. Un shérif qui manifeste une grande répugnance pour l'usage des armes doit affronter un tueur. (amér. 1966)

22h45 Télé-M **Jusqu'à ce qu'amour s'ensuive.**
Drame policier avec James Keach, Claude Jutra et Helen Hughes. Divers meurtres se produisent à l'occasion d'une thérapie de groupe dans la maison d'un étrange psychiatre. (can. 1982)

Mardi 30 janvier

12h00 Télé-M **Histoire d'une femme.**
Drame sentimental de L. Bercovici avec Bibi Andersson, Robert Stack et James Farentino. Une Suédoise mariée à un diplomate américain retrouve à Rome un ancien amant. (it. 1969)

22h45 Télé-M **L'héritage Corvini.**
Drame policier avec David McCallum, Jane Francis et Terence Alexander. Un agent de sécurité découvre l'infidélité de celle qu'il aime à l'occasion d'une exposition d'oeuvres d'aret. (brit. 1986)

Mercredi 31 janvier

12h00 Télé-M **Texas, nous voila!**
Western avec Dean Martin, Alain Delon et Rosemary Forsyth. Un aristocrate espagnol et un aventurier texan connaissent ensemble diverses aventures. (amér. 1966)

22h45 Télé-M **L'Espion.**
Drame d'espionnage avec Montgomery Clift, Hardy Kruger et Macha Méril. Un savant américain se rend en Allemagne de l'Est pour en ramener un microfilm. (fr. 1966)

Jeudi 1er février

12h00 Télé-M **Belle Starr.**
Western avec Elizabeth Montgomery, Cliff Potts et Michael Cavanaugh. Les exploits et liaisons d'une célèbre criminelle de l'Ouest. (amér. 1980)

22h45 Télé-M **Descente aux enfers.**
Drame policier avec Claude Brasseur et Sophie Marceau. un romancier qui vit une mésentente avec sa jeune femme est impliqué dans un meurtre en Haïti. (fr. 1986)

Vendredi 2 février

12h00 Télé-M **Joyeuses Pâques.**
Comédie avec Jean-Paul Belmondo, Marie Laforêt et Sophie Marceau. Les tribulations d'un coureur de jupons impénitent surpris par sa femme en charmante compagnie. (fr. 1984)

22h45 Télé-M **La chouette et le pyssycat.**
Comédie avec Barbra Streisand, George Segal et Robert Klein. Une fille facile s'installe chez un romancier qui l'a fait chasser de sa chambre pour conduite immorale. (amér. 1970)

0h50 CBWFT **Dracula, père et fils.**
Comédie réalisée par Édouard Molinaro. Avec Christopher Lee, Bernard Menez et Marie-Hélène Breillat. A la fin du XVIIIe siècle, le fils de Dracula se montre peu attiré par la carrière de vampire. Quelque deux siècles plus tard, chassés de leur château par la révolution communiste, le père et le fils se retrouvent en France. (fr. 1976)

Mercredi 31 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les Schtroumpfs**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON** (reprise)
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Texas! Nous voilà!**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Tell quel: le retour de Guillaume Tell**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Parcours**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h30 CBWFT **Chevalier Lumière**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **SMAC** Du Manitoba: hockey en salle en chaise-roulante.
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **À communiquer**
TV-5 **Le sable a soif...**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
20h00 CBWFT **Le grand remous**
Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Les Francofolies de Montréal:** Richard Séguin
20h30 CBWFT **Jeux de société**
TV-5 **Téléobjectif: Beyrouth: génération de la guerre**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Montagne**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Strip-tease**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **L'or et le papier**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Fusions**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: L'espion**
23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h25 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
23h30 TV-5 **L'info-5** (2e édition)
0h00 TV-5 **Le sable a soif**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h00 TV-5 **Les Francofolies de Montréal** (reprise)
1h30 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
1h45 Télé-M **Entre chien et loup**
2h20 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Jeudi 1er février

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tao tao**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boîte à lettres**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Belle starr**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Quelques hommes de bonne volonté** (5e de 6)
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Le sable a soir...**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Fusions**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célebres**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Séries plus: Quand le destin bascule** (1re de 2)
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Ex Libris.** Inv: Francis Huster, Jeanne Moreau.
20h00 Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Avis de recherche: Charles Aznavour**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Vues d'Afrique**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Carabine FM**
22h45 Télé-M **Cinéma: Descente aux enfers**
22h50 CBWFT **La cour en direct**
23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2 (reprise)**
23h20 CBWFT **Couronnement de la Reine**
23h30 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
23h55 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
0h00 TV-5 **Ex Libris** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h00 TV-5 **Avis de recherche**
1h45 Télé-M **Miami**
2h30 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Vendredi 2 février

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Joyeuses Pâques**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ex Libris**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Docteur Doogie**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Séries plus: Quand le destin bascule** (2e de 2)
Télé-M **Miami**
TV-5 **Temps présent: Quatre roues, quatre pays, quatre équipes**
20h00 Télé-M **Le dépanneur olympique**
20h05 TV-5 **Cinéma, Cinémas**
20h30 Télé-M **Bien dans sa peau**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **L'art au monde des ténèbres**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Strip-tease**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: La chouette et le pussycat**
22h50 CBWFT **Laser**
23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h30 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
23h50 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
0h00 TV-5 **Temps présent** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
0h50 CBWFT **Cinéma: Dracula, père et fils**
1h05 TV-5 **Cinéma, cinémas**
1h45 Télé-M **Le match de la vie**
1h50 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Le fruit exotique de la semaine

Le litchi (ou lychee)

Voilà un fruit qui trompe son monde: extérieurement, il a l'air d'une mini-pomme de pin; intérieurement, il présente une chair gélatineuse pas spécialement ragoûtante. Dans les deux cas, on n'en mangerait pas.

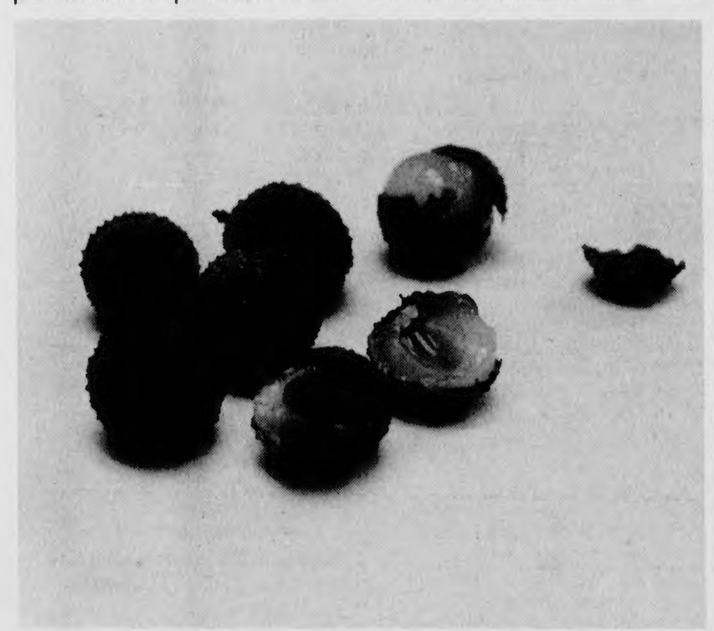
Et pourtant, le litchi est un petit fruit sucré tout à fait rafraîchissant. Preuve de sa qualité et de sa finesse: les Chinois en ont fait l'un de leurs desserts favoris. Un bon nombre de restaurants chinois de Winnipeg l'ont d'ailleurs inscrit sur leur carte.

Originaire d'Asie, le litchi est également cultivé en Californie et à Hawaï. C'est le fruit «social» par excellence qui arrachera des cris de surprise à vos invités. On peut le servir parmi d'autres fruits, en salade, ou même accompagné de légumes crus.

Un seul impératif: servir très frais, par exemple sur de la glace. Autre truc à savoir: plus l'écorce du litchi est rouge, plus il est frais. Mais la couleur brune indique en revanche un litchi sur le retour d'âge. Alors, attention lors de l'achat!

Le coût: environ 6$ la livre, ce qui revient à 1$50 pour une dizaine de fruits. On peut conserver le litchi au réfrigérateur une dizaine de jours.

Informations fournies par Denis Rémillard, qui présentera le litchi ce vendredi 26 à 12h15 à l'émission Ici Midi de CKSB.



On parle familièrement de cerise de Chine pour désigner le litchi.

Le crime de l'euthanasie

Depuis quelques semaines, plusieurs émissions télévisées traitent du sujet très complexe de l'euthanasie.



Claude BLANCHETTE

prêtre

De quoi s'agit-il au juste? Pourquoi la question refait-elle surface?

Comment se situer devant l'information parfois contradictoire qui nous est présentée? Quelle attitude doit adopter un croyant qui se veut fidèle à l'enseignement du Christ et de l'Église?

Tiré du grec «thanatos» — «mort», l'euthanasie veut dire «une mort douce et sans souffrance».

Avec le temps, le mot s'est élargi aux procédés qui permettent de hâter ou de provoquer la mort ou d'abréger la vie d'un malade incurable, habituellement aux prises avec des souffrances extrêmes.

Ce qui porte à confusion, c'est qu'il faut savoir bien distinguer entre l'euthanasie active ou directe, l'euthanasie indirecte et l'euthanasie passive.

L'euthanasie active est un procédé médical qui vient directement provoquer la mort.

Déjà pratiqué en Hollande

Certains soutiennent que ce procédé est acceptable si les souffrances sont extrêmes, si la maladie est incurable et si le patient lui-même — ou devant son incapacité de choisir, les personnes qui lui sont proches — en fait la demande.

Déjà pratiqué dans certains pays, par exemple la Hollande, cette pratique est sévèrement condamnée par l'Église, car elle est en flagrante contradiction avec le respect dû à toute vie.

L'on peut comprendre que dans une société où l'on s'apprête à légiférer la mort de l'enfant à naître que nous nous acheminons, à plus ou moins longue échéance, à une autre loi qui permettrait de provoquer la mort d'un être humain au terme de sa vie.

Les motifs de souffrance extrême, d'incurabilité de la maladie, du coût prohibitif des soins médicaux finiraient par en convaincre un grand nombre.

Mais, c'est un crime. Toute mort provoquée directement doit demeurer gravement interdite.

L'euthanasie indirecte, par contre, est permise dans des circonstances précises et pour un motif proportionné. Il s'agit de soulager la souffrance d'un mourant, même si ces médicaments ont comme effet secondaire indirect d'abréger la vie.

La différence ici est que le personnel soignant ne cherche pas directement à hâter la mort, mais à assurer une mort avec dignité, la possibilité de vivre sa mort.

Enfin, l'euthanasie passive consiste à ne pas intervenir médicalement auprès d'un malade qui n'a aucune espoir de guérison, soit pour laisser la mort faire son oeuvre, soit pour refuser ou mettre un terme à un traitement dit extraordinaire.

Dans le cas où la décision est prise avec le consentement du malade, des membres de sa famille et suite à l'avis de médecins compétents, celle-ci est acceptable, car elle ne porte pas atteinte à la vie, elle reconnaît la réalité de la mort et elle permet une mort vécue avec dignité.

Voilà de quoi il s'agit. À nous maintenant d'assurer le respect de la vie, et la vie jusqu'au bout!

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.

467-
ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Tapis antitaches à partir de 13,98 $/v², en plus de centaines de fins de rouleaux — tapis et vinyle — à liquider. A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.

078-
À VENDRE: Évitez la taxe — Bâtissez dès maintenant — à 25 min. de la Monnaie. Grands lots boisés — 2 acres — seulement 8 900$ — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.

311-
À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie lots 123 x 154. Égouts, eau, rue pavée — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.

312-
COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.

393-
À VENDRE, à louer ou à la recherche d'un gérant ou partenaire pour une petite entreprise de jardinage. 50 acres; ensemble complet d'équipement. Les propriétaires peuvent donner une formation. 233-5618.

044-
ATTENTION! ATTENTION!: Recherche d'orateurs dynamiques. Sujet: a) Pourquoi parler français b) Est-ce que ça paie d'être Canadien-français. c) Est-ce que les Canadiens-français s'entraident? Contactez Denis au Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) au 233-1560 pour le projet Intégration Jeunesse.

109-
HOMME D'EXPÉRIENCE, disponible dans la région de Saint-Boniface - Norwood pour faire tout genre de rénovations — peinture, etc. Composez le 233-8184.

119-
À LOUER: appartements simples et un double au Foyer Chez-Nous. Libre immédiatement. Composez le 233-7761 avant midi et demandez Lionel.

121-
À VENDRE: chemises genre Festival du Voyageur faites sur commande. Pour plus de renseignements appeler au 233-5960.

128-
VENTE PRIVÉE: 139, rue Notre Dame, maison familiale. 4 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Sous-sol fini. Air climatisé central. Grand lot 50' x 122'. 88 500$. Poss. juin 1990. Tél.: 237-5854.

130-
DULUTH CONST. LTD. — Entrepreneur en const. tout genre de réparation résidentielle et commerciale. Estimations gratuites. Appelez George Lavergne au 255-0645.

133-
FEMME pour partager logement — maison de 2 chambres à coucher près de l'hôpital — loyer, 250$ plus services. Composez le 237-1254 après 18h.

134-
RECHERCHE personne pour s'occuper de garçons jumeaux (14 mois) pendant la journée chez moi ou chez vous. Demi temps ou plein temps (à négocier). Composez le 233-5201.

136-
DÉCLARATION D'IMPÔT et service de comptabilité. Service à domicile, urbain et rural. Taux raisonnables. Rabais pour revenu modique. Évaluation gratuite. Disponible en journée et en soirée. Jean-Guy Talbot. 269-7460.

137-
DÉSIRE GARDIENNE chez nous mardi et jeudi de 9h à 16h, garçon 4 ans, jumelles 18 mois. Réf. s.v.p. Saint-Vital 257-0972.

138-
BON APPARTEMENT de 3 pièces, 1er avril, eau, chauffage, laveuse, sécheuse, tapis, rideaux au 233-6530.

139-
À SOUS-LOUER: maison de ville de trois chambres à coucher, 600$ plus services, stationnement inclus pour mi-février ou le 1er mars 1990, près de l'hôpital et des écoles. Composez le 233-7049 ou le 774-6991.

141-
À VENDRE: jeep YJ 1987 57000 km. Moteur 6 cyl. Transmission 5 vitesses incluant toit dur, toit mou avec demi-porte, système d'alarme, radio am-fm, cassette (Alpine). 14 200$. 237-9835 après 17h.

142-
À VENDRE: maison rue Deniset, Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, garage. Endroit paisible face à la rivière Seine. 79 900$. 233-8792 ou 231-0614.

143-
VOUS DÉZIIREZ une occupation intéressante à temps partiel et bien rémunérée... JOCUS vous offre la possibilité de devenir conseillère en jouets. Louise 1-878-2583.

144-
FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

Les Jeux du Commowealth à CKSB

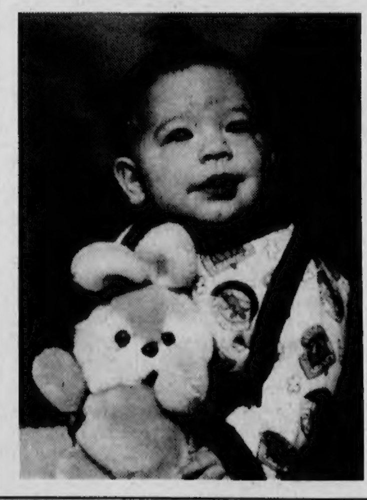
CKSB, la radio de Radio-Canada, diffusera des reportages spéciaux sur les 24e Jeux du Commowealth du 24 janvier au 3 février.

Les horaires sont les suivants: du 24 janvier au 2 février (lundi au vendredi): de 23h à 24h; les samedis 27 janvier et 3 février: de 17h10 à 19h; le dimanche 28 janvier: de 17h à 18h.

Les jours où un match de hockey sera diffusé, les reportages sur les Jeux seront exceptionnellement présentés vers 22h03 (24, 26, 29 janvier et 1er février).

Les disciplines couvertes par Radio-Canada sont: natation, athlétisme, Badminton, boxe, cyclisme, gymnastique, judo, haltérophilie, bowls et tir.

T'es en parenté avec qui, toi?



Gabriel, Roger, Albert, Joseph **Tellier**, fils de Hélène Proteau et Roger D. Tellier, né le 13 avril 1989 à l'hôpital de Saint-Boniface.

Les grands-parents sont Hedwidge (Fontaine) et Athanase Proteau (décédé) de Saint-Boniface et Lilliane (Vermette) et Albert Tellier anciennement de Saint-Norbert. Les parrain et marraine sont Edmond et Rosemarie Beaudry.

QUIZ

Pourquoi cette outarde ne porte pas de bottes?



QUESTIONS

1. Pourquoi l'outarde ci-haut ne porte-t-elle pas de bottes?

2. Combien de fois faut-il brasser un paquet de cartes pour s'assurer d'une parfaite distribution au hasard?

3. Combien d'accidents y a-t-il eu sur le pont Provencher entre janvier 1977 et juin 1987?

4. Si vous épargnez 1 cent le 1er février, 2 cents le 2 février, 4 cents le 3 février, 8 cents le 4 février, doublant ainsi quotidiennement le montant d'argent épargné le jour d'avant, vous allez avoir combien d'argent en banque à la fin du mois?

RÉPONSES

1. Les canards et les oies n'ont pas besoin de bottes en hiver parce qu'ils ne se gèlent jamais les pieds. En réalité, à cause de la façon dont circule le sang dans leur corps, leurs pieds sont toujours froids.

Les artères qui permettent au sang de se rendre aux différentes extrémités du corps de l'oiseau touchent presque les veines qui permettent au sang de retourner à l'intérieur du corps. De ce fait, le sang circulant dans les artères donne sa chaleur au sang froid venant des pieds qui circulent dans les veines. Grâce à ce système d'échange de chaleur, les pieds des canards et des oies ne se réchauffent jamais trop.

Vous n'avez donc pas à plaindre l'outarde nu-pieds illustrée ci-haut, la mascotte du Centre Fort Whyte, ni les canards et les oies qui ont décidé d'hiverner à ce centre d'interprétation de la nature et de l'environnement situé dans le coin sud-ouest de la ville de Winnipeg.

2. D'après les mathématiciens qui ont étudié la question, il faut brasser sept fois un paquet de 52 cartes pour s'assurer d'avoir une distribution au hasard.

Autre fait intéressant: si vous savez brasser parfaitement un paquet de cartes (une carte de la première moitié du paquet est placée entre chaque carte de la deuxième moitié du paquet), au 8e coup, chaque carte aura retrouvé sa place initiale.

3. 192 accidents ont eu lieu durant une période de 10 ans et demi allant de janvier 1977 à juin 1987. Un seulement a été fatal. La majorité de ces accidents (98): un automobiliste a accroché un objet fixe (le pont lui-même?). On calcule qu'en 1987, une moyenne de 37 000 véhicules utilisaient, chaque jour, le pont Provencher.

4. Au 28 février, vous auriez 2 684 354,55$ en banque. Si vous attendez au mois de mars pour commencer à épargner de cette façon, vous auriez, au 31e jour de ce mois, 21 474 836,47$ en banque.

Le montant serait sans aucun doute plus élevé si vous déposiez ces sous dans le nouveau Plan 24 amélioré de votre caisse pop préférée. Demandez à votre gérant de caisse pop. Il ou elle saura sans doute vous faire le calcul!

Compilé par
Lucien CHAPUT

RECETTES

Chaussons aux pommes et au caramel

Ces chaussons sont très faciles à préparer. La pâte de chaussons surgelée constitue l'enveloppe extérieure de ce dessert, et une sauce au caramel toute simple faite de beurre frais bien crémeux et de cassonade, vient rehausse le tout avec les richesses de sa saveur et de sa couleur.



Comment résister! Essayez ce délice au plus tôt.

Chaussons aux pommes et au caramel

1 pqt (env. 400 g) de pâte feuilletée surgelée, dégelée
4 grosses pommes à cuire, pelées, évidées, coupées en deux
1/3 tasse (75 mL) de beurre
1/2 tasse (125 mL) de cassonade pressée
1/2 tasse (125 mL) de sucre granulé
1/2 tasse (125 mL) de crème légère
1c. à table (15 mL) de farine
1 c. à thé (5 mL) de vanille

Sur une surface farinée, abaisser la moitié de la pâte en un carré de 15 po (38 cm); tailler en quatre carrés de 7 po (18 cm); garder les retailles. Déposer une moitié de pomme sur chaque carré, en plaçant le côté évidé vers le bas. Replier la pâte sur la pomme en formant des plis; pincer les bords pour sceller.

Déposer sur une plaque à biscuits graissée. Cuire au four à 375 F (190 C) de 30 à 35 min. ou jusqu'à ce que la pâte soit dorée. Laisser refroidir.

Répéter les opérations avec le reste des moitiés de pommes et la pâte. Tailler 16 feuilles et 8 pédoncules dans les retailles de pâte; déposer sur la plaque à biscuits. Cuire 5 min ou jusqu'à ce que la pâte soit brun doré.

Faire fondre le beurre dans une petite casserole. Incorporer la cassonade, le sucre granulé, la crème et la farine. Cuire à feu moyen, tout en remuant, jusqu'à ébullition et épaississement; incorporer la vanille; laisser refroidir.

Servir les chaussons aux pommes avec la sauce au caramel. Garnir chaque portion de feuilles et d'un pédoncule en pâte.

Donne 8 portions.



SERVICE DE CONSEILLER

C'est à notre tour d'aider

Objectif **27 000$**
Dons reçus à ce jour **20 000$**

Nous remercions d'autres donateurs qui sont venus s'ajouter à la liste et esperons que la communauté nous aidera à atteindre notre objectif

Mlle Hélène Blais
Donateur anonyme
Raynald Labossière
Roland Bélanger
Eugène Laurencelle
Pauline C. Gagné
Gisèle Bourgeois-Law
Donateur anonyme
Donatrice anonyme
Conseil St-Viateur — Otterburne
Donateurs anonymes
Centre communautaire Précieux-Sang
La Chorale du Précieux-Sang
Anita & Albert Ruest
Jeannine Kirouac
Donateurs anonymes
Chevaliers de Colomb de Ste-Anne
Alfred Laurencelle
Marcel Lécuyer B.A., B.Ed. (L'impériale)
Lucille (Kaluchak) Gosselin
Lesia Shepel
René Pelletier
Donateur anonyme
Gabriel Forest
Donateurs anonymes
La Caisse populaire ltée de Lorette

Posez un geste de charité, payez le coût d'une session pour une personne infortunée.

Don: 55$ **Autre:** $

Faites parvenir votre don au:

Service de conseiller
261, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2M9

Nous vous ferons parvenir un reçu pour fins de charité pour tout montant de 25$ et plus.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Renald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

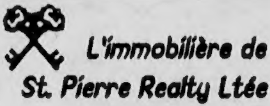
PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

ABONNE-TOI!

LA LIBERTÉ

Juste 5 renseignements très importants

Nom ________ Prénom ________

Adresse ________

Un an (Manitoba) 25$ ☐ hors province 30$ ☐
Deux ans (Manitoba) 45$ ☐ hors province 60$ ☐

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET
Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand

Comptables agréés
et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS *Lucien Guenette, C.A.* *Gilles Chaput, C.A.*
Arthur Chaput, C.A. *André Blondeau, C.A.*

ADJOINTS *Raymond Desrochers, C.A.* *James Doer, C.A.*
Maurice Morissette, C.A. *Russell Paradoski, C.A.*
Paul Prenovault, C.A. *Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*

INTERNATIONAL **BDO BINDER**
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

GARAGISTES

RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC



Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale - sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295